



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

OGGO • NUMÉRO 161 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 4 février 2019

Président

M. Tom Lukiwski

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le lundi 4 février 2019

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Tom Lukiwski (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC)): Chers collègues, la séance est ouverte.

Nous poursuivons notre étude sur l'écologisation du gouvernement, mais avant de commencer et de présenter les témoins qui sont avec nous dans la salle ou qui se joignent à nous par vidéoconférence, je veux juste dire publiquement et pour le compte rendu, en tant que comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, que nous avons perdu en fin de semaine un fonctionnaire estimé au Canada, M. Michael Ferguson. Je pense que tous les membres du Comité savent certainement que M. Ferguson était souvent un invité de notre comité. Il fournissait des renseignements et un soutien précieux au Comité, aux parlementaires en général et aux Canadiens.

Nous sommes tous attristés par son décès, et si je peux parler au nom de tout le Comité, nous offrons tous nos condoléances, nos prières et nos pensées aux membres de sa famille immédiate et étendue. Chers collègues, merci de votre attention à ce sujet.

Deuxièmement, chers collègues, nous avons quelques questions d'ordre administratif à aborder. Un calendrier révisé sera envoyé à tous les bureaux, je crois, probablement demain. Ce mercredi, nous allons poursuivre notre étude sur l'écologisation du gouvernement. Nous avons dû faire des ajustements. Lorsque nous avons communiqué avec tous nos témoins ou tous nos témoins proposés pour certaines de nos prochaines réunions, nous avons dû faire des compromis touchant le calendrier. Nous allons donc poursuivre ce mercredi l'étude d'une stratégie pour un gouvernement vert.

Je veux également indiquer aux députés que les deux ministres ont accepté de nous rencontrer. Ces réunions approchent. Je crois que la ministre Qualtrough comparaitra le 20 et la ministre Philpott, le 25.

Le greffier du comité (M. Paul Cardegna): Non, c'est l'inverse: la ministre Philpott viendra le 20 et la ministre Qualtrough, le 25.

Le président: Je vois, donc la ministre Philpott viendra le 20 et la ministre Qualtrough, le 25. Nous allons sans aucun doute vous l'indiquer par écrit au moyen du calendrier qui sera envoyé demain.

Chers collègues, nous accueillons aujourd'hui des témoins. Je souhaite la bienvenue à M. Matt Wayland, de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité. Merci d'être parmi nous. De l'Alliance de la Fonction publique du Canada, nous avons deux témoins, M. Alex Silas et M. Paul Paquette.

Nous accueillons également, par vidéoconférence en Ontario, Hazel Sutton et Victoria Papp, de la Building Owners and Managers Association of Canada. Merci d'être parmi nous.

De plus, d'Innergex énergie renouvelable inc., nous accueillons Colleen Giroux-Schmidt, qui se joint à nous par vidéoconférence en Colombie-Britannique.

Je vais donner l'ordre d'intervention à tous nos témoins. Je vais demander au représentant de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité de faire sa déclaration liminaire en premier, et ce sera ensuite au tour de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Troisièmement, je vais demander aux représentantes de la Building Owners and Managers Association of Canada de prendre la parole. La dernière intervenante, mais certainement pas la moindre, sera la représentante d'Innergex énergie renouvelable inc.

Tous nos témoins savent à quoi s'en tenir. Nous vous demandons de faire de brèves déclarations liminaires qui ne dépassent pas 10 minutes.

Après les déclarations, vous aurez la parole, monsieur Wayland.

M. Matt Wayland (assistant exécutif du vice-président international et directeur canadien des relations gouvernementales, Fraternité internationale des ouvriers en électricité): Merci beaucoup.

Je souhaite le bonjour aux membres du Comité, aux autres témoins et aux invités.

Je vous remercie de nous permettre de nous adresser aux membres du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, et d'étudier une stratégie pour un gouvernement vert, comme l'a mentionné le président.

Je prends la parole aujourd'hui au nom de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, la FIOE.

La FIOE représente 775 000 travailleurs hautement qualifiés en Amérique du Nord, dont plus de 70 000 au Canada. Nous représentons des travailleurs de nombreux secteurs, comme la fabrication, les télécommunications, les services publics, la construction, l'entretien, les commerces de moteurs et d'affichage, la radio et la télévision, les sonneries et les alarmes, les chemins de fer, les chantiers navals, les usines de pâtes et papiers, les mines, les soins de santé et le gouvernement. Nos membres sont dans l'ensemble des provinces et des territoires du pays.

Nous sommes également affiliés aux Syndicats des métiers de la construction du Canada, qui représentent environ 500 000 hommes et femmes dans le secteur syndiqué de la construction. Nous construisons et entretenons de tout: des routes, des écoles, des hôpitaux, des éoliennes, des centrales électriques, des pipelines et ainsi de suite. La majorité des membres de la FIOE travaillent toutefois dans le secteur des services publics et le secteur de la construction, et c'est surtout sur eux que je mettrai l'accent dans mon exposé aujourd'hui. Je suis moi-même électricien agréé en construction et en entretien, et j'ai travaillé à ce titre à de nombreux endroits.

Comme je l'ai mentionné, nous avons des membres dans l'ensemble des provinces et des territoires, et que vous en soyez conscients ou non, nous sommes nombreux dans cette pièce aujourd'hui à nous fier au travail effectué par ces personnes. Parmi les exemples locaux que vous connaissez, je mentionne les installations électriques modernisées de l'édifice de l'Ouest, dans lequel vous avez déménagé la semaine dernière. Le travail a été fait par les électriciens hautement qualifiés et les apprentis du local 586 de la FIOE à Ottawa. Ils feront également les travaux à venir à l'édifice du Centre, dont les rénovations viennent tout juste de commencer. Nos membres à Hydro Ottawa gardent les lumières allumées dans les maisons, les entreprises et les édifices qui nous entourent. Ils ont brûlé la chandelle par les deux bouts cet automne, après les tornades, pour veiller à ce que tout le monde ait rapidement accès à une source d'énergie sécuritaire et fiable.

Pour l'exposé d'aujourd'hui, je vais mettre l'accent sur trois aspects qui constitueront selon nous une partie importante de votre stratégie: la rénovation des édifices existants, les répercussions économiques et prêcher par l'exemple.

Le World Green Building Council a demandé que tous les édifices aient une consommation énergétique nette zéro d'ici 2050, que ce soit lors de leur construction ou en les rénovant en profondeur. Quand on pense aux édifices que nous avons au Canada, c'est un chiffre énorme. Vingt-cinq pour cent ou le quart de toutes les émissions au pays sont attribuables aux maisons et aux édifices.

Selon des données du Répertoire des biens immobiliers fédéraux du Secrétariat du Conseil du Trésor, qui regroupe les propriétés du gouvernement fédéral, il y a 19 961 propriétés achetées ou louées par l'État, 36 361 édifices et 27 298 207 mètres carrés de surface utile. C'est un nombre important d'édifices et une énorme surface utile dont il faut discuter. La taille, l'âge, les matériaux, l'emplacement et ainsi de suite de ces édifices varient, tout comme pour les maisons, les copropriétés et les appartements dans lesquels vous vivez.

Il existe pour le gouvernement fédéral un éventail de moyens pour mettre en oeuvre la stratégie d'écologisation des édifices gouvernementaux. L'un des principaux éléments d'un édifice est son système électrique, son centre névralgique, comme nous aimons le dire. Nous devrions tenir compte de la source d'énergie qui alimente ces édifices. C'est le commencement de la source de notre empreinte. La majorité des édifices au Canada sont alimentés par un fournisseur de services, comme Hydro Ottawa ici.

Il faut aussi tenir compte d'autres sources, comme l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire, le gaz naturel ou le charbon, du moins à court terme. Ils représentent les quatre principales sources d'électricité au pays, et leurs émissions de gaz à effet de serre ainsi que leur empreinte carbone varient aussi. Les membres de la FIOE construisent et entretiennent toutes ces installations de production, ainsi que d'autres, comme pour l'énergie solaire, les éoliennes, la géothermie et ainsi de suite.

Toutefois, les édifices, surtout ceux qui appartiennent au gouvernement fédéral ou qu'il loue, ont beaucoup de toits où des panneaux solaires pourraient être installés pour contribuer à contrebalancer en partie l'énergie provenant du réseau local de distribution et à atteindre les objectifs de la stratégie à l'avenir, et même ceux de votre comité.

Bien sûr, nous devons nous assurer que chaque édifice peut capter assez de lumière du soleil pour que l'investissement et l'installation en valent le coup, et que nous avons les dessins industriels nécessaires pour être certains qu'un système de panneaux solaires peut être installé sur la structure. Il n'y aura pas d'approche ou de solution universelles, mais cela devrait être considéré comme une des options écologiques pour les édifices.

Nous recommandons l'installation de systèmes de panneaux solaires sur les édifices fédéraux qui reçoivent sans obstruction une quantité adéquate de lumière du soleil pour produire assez d'énergie et sur lesquels il est possible d'installer une telle installation sur la structure.

● (1535)

À l'intérieur, dans l'enveloppe de l'édifice, il suffisait de faire des mises à niveau du système électrique pour aider à réduire l'énergie consommée, ce qui permettrait de réduire l'empreinte et de contribuer, encore une fois, à répondre aux besoins et à mettre en oeuvre la stratégie du gouvernement.

Commençons par l'éclairage. Je suis certain que vous avez tous connu un mauvais éclairage dans un immeuble de bureaux — la plupart d'entre nous se souviennent des ampoules à incandescence ou des tubes fluorescents qui vous rendent fous en clignotant dans un coin de votre bureau ou à l'extérieur, où il y a un type d'éclairage commercial ou industriel comme des lampes à vapeur de sodium à haute pression, à décharge à haute intensité, aux halogénures ou même à ampoule halogène. Ce sont tous des exemples d'éclairage à haute consommation d'énergie, mais l'industrie de l'éclairage s'est grandement améliorée au cours des 10 dernières années, surtout grâce aux diodes électroluminescentes, communément appelées éclairage à DEL, qui utilisent beaucoup moins d'énergie que les autres types d'éclairage que j'ai mentionnés.

Fait étonnant, on peut réaliser d'importantes réductions de la consommation d'énergie en remplaçant tout simplement un vieil éclairage, même les appareils d'éclairage fluorescent que vous avez peut-être utilisés pour remplacer un éclairage incandescent il y a quelques années. Les nouveaux appareils à DEL permettent de réduire davantage votre empreinte, éclairent mieux les bureaux et contribueront à répondre aux besoins de performance améliorée dans les édifices.

Vous pouvez non seulement changer l'éclairage et l'efficacité des édifices, mais aussi tenir compte de l'extérieur des édifices. Dans bien des cas, nos entrepreneurs ont installé un éclairage à DEL à l'extérieur, pas pour réduire les coûts énergétiques, mais plutôt pour accroître la sécurité, prévenir les graffitis sur certains édifices dans un secteur commercial ou industriel. De plus, cet éclairage est plus lumineux dans les stationnements, ce qui accroît le sentiment de sécurité des employés tôt le matin et tard le soir, et aide à prévenir les glissades et les trébuchements.

Dans le cadre de la rénovation de tout édifice fédéral loué ou acheté, nous recommandons de remplacer le vieil éclairage moins efficace à l'intérieur et à l'extérieur par un éclairage à DEL écoénergétique.

D'autres améliorations de l'efficacité de l'éclairage sont possibles en installant tout simplement des systèmes de commande et, idéalement à grande échelle, un système de commande automatique de bâtiments, dont je vais parler un peu plus tard. Un système de commande de l'éclairage est une solution intelligente de commande de l'éclairage axée sur un réseau — on parle parfois d'éclairage intelligent —, qui s'appuie sur la communication entre les différents appareils d'un édifice et le principal ordinateur qui gère ce système. Les systèmes de commande de l'éclairage sont largement utilisés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans les constructions commerciales, industrielles, institutionnelles et — comme le savent peut-être maintenant beaucoup d'entre vous qui avez marché dans les rayons d'un Home Hardware ou d'un Home Depot — résidentielles. Les systèmes de commande de l'éclairage servent à donner la bonne quantité de lumière au bon endroit lorsque c'est nécessaire, tout en permettant de répondre aux besoins en matière d'économie d'énergie.

Combien de fois avez-vous marché dans la rue ou êtes-vous restés dans une chambre d'hôtel et vu un immeuble de bureaux vide illuminé comme un arbre de Noël? Ce genre d'appareils, de détecteurs de présence, peuvent établir le moment où l'éclairage fonctionne, quel que soit le système d'éclairage. Pouvoir choisir le moment de la journée où l'éclairage fonctionne, en utilisant d'autres appareils intelligents dont j'ai parlé, permet d'accroître la durée de vie des lumières et contribue à répondre aux besoins énergétiques.

Je vais revenir à l'extérieur de l'édifice pendant une minute. J'ai parlé du stationnement. Nous proposons également d'ajouter des bornes de recharge pour véhicules électriques, que l'on voit de plus en plus souvent aux centres commerciaux, aux écoles et aux édifices municipaux, provinciaux et fédéraux. Elles ne contribuent peut-être pas à réduire les coûts énergétiques du gouvernement fédéral ou des édifices où elles se trouvent, mais cela occupe néanmoins une place importante dans la stratégie gouvernementale d'approche écologique.

Dans la motion adoptée par votre comité, une partie de l'étude comprend un approvisionnement écologique, par exemple pour le parc d'automobiles et l'électricité. Les bornes de recharge pour véhicules électriques installées aux édifices fédéraux devraient faire partie de votre stratégie globale pour satisfaire les besoins futurs avant d'acheter des véhicules et de se demander à quel endroit les brancher. Cela permet d'éviter de puiser dans un système électrique existant qui ne peut pas gérer la surcharge provenant de l'ajout de 3, 4, 10 ou 15 véhicules à l'extérieur. Vous le feriez aussi en amont, ce qui serait proactif dans votre approche. Vous feriez ainsi en sorte d'avoir en place une infrastructure de recharge pour votre parc d'automobiles, si ou quand vous décidez de remplacer vos moteurs à combustion par des moteurs électriques.

Notre recommandation consiste à préparer un plan pour équiper les édifices fédéraux et leurs stationnements d'un minimum de bornes de recharge pour véhicules électriques et pour permettre à l'avenir l'ajout de bornes en fonction de vos plans concernant le parc d'automobiles.

● (1540)

J'ai parlé un peu plus tôt de l'automatisation des édifices, des systèmes de commande de l'éclairage. C'est un des meilleurs moyens d'écologiser vos édifices gouvernementaux, en se servant de la technologie...

Le président: Monsieur Wayland, je me permets de vous interrompre, et je m'en excuse sincèrement, mais si je me fie à vos notes d'allocation, monsieur, il semble vous rester encore cinq ou six minutes, ce qui nous ferait grandement dépasser le temps alloué.

Ce que nous ferons, chers collègues, c'est distribuer à chacun de vous dans les deux langues les observations de M. Wayland pour que vous puissiez tous les passer en revue, même si nous ne pourrions pas entendre la fin de son exposé. Je suis désolé, mais nous commençons à manquer de temps.

M. Matt Wayland: J'ai dû faire mon exposé un peu plus lentement.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre M. Silas de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Vous avez la parole, monsieur.

M. Alex Silas (vice-président exécutif régional suppléant, Région de la capitale nationale, Alliance de la Fonction publique du Canada): Bonjour tout le monde.

Je m'appelle Alex Silas et je suis vice-président exécutif régional suppléant de la région de la capitale nationale à l'AFPC. Je représente ici environ 50 000 membres dans la région de la capitale nationale, dont la plupart sont fonctionnaires. Je suis également vice-président du local 71250, et je travaille au centre-ville en tant qu'agent de sécurité dans un de nos édifices les plus sécurisés.

Merci beaucoup de cette occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je suis accompagné de Paul Paquette, vice-président à l'AFPC — Syndicat des services gouvernementaux —, local 70023, et mécanicien de machines fixes à la centrale de chauffage Cliff, qui se trouve près de la Cour suprême.

Paul et moi avons tous les deux une cote de sécurité de niveau secret. Compte tenu de la nature confidentielle et délicate de notre travail, nous ne pouvons pas discuter avec vous de certains détails, mais nous passerons en revue les considérations générales du mieux que nous le pouvons. Nous sommes ici aujourd'hui pour vous parler de nos préoccupations concernant le plan proposé pour privatiser cinq des centrales de chauffage et de refroidissement centralisés de la région de la capitale nationale, ainsi que leur infrastructure de tuyaux et de tunnels.

Le plan de modernisation du Programme d'acquisition de services énergétiques propose d'atteindre quatre objectifs: améliorer la performance environnementale du gouvernement, réduire les coûts, accroître la fiabilité et la sécurité des opérations de chauffage et de refroidissement, et tirer parti des innovations, de la capacité et de l'expertise du secteur privé.

Nous souhaitons travailler avec le gouvernement à l'atteinte des trois premiers objectifs. À notre avis, réduire les coûts et tourner les coins ronds, ce qui est trop courant dans le secteur privé, aura un effet néfaste sur l'amélioration de la performance et l'accroissement de la sécurité. Nous contestons le quatrième objectif qui consiste à s'adresser au secteur privé, car les données montrent très clairement que la privatisation de l'infrastructure essentielle, comme ces centrales de chauffage, ne permet pas d'économiser de l'argent, n'a pas pour effet d'améliorer le service et n'est pas dans l'intérêt de la population.

À plusieurs occasions, l'employeur a promis de financer un examen de l'analyse de rentabilisation de ce projet, mais la date de livraison a été repoussée à maintes reprises, malheureusement.

Nous avons trois préoccupations concernant ce projet.

Tout d'abord, c'est un partenariat public-privé. De nombreuses preuves empiriques montrent que les partenariats publics-privés ne permettent pas d'économiser de l'argent ni d'offrir des services publics de qualité. C'est la raison pour laquelle des gouvernements partout dans le monde réintègrent des infrastructures similaires dans le secteur public.

Par exemple, à Hamilton, en Ontario, un réseau d'aqueduc et d'égout géré dans le cadre d'un partenariat public-privé a été réintégré dans le secteur public après l'inondation de maisons, le déversement d'eaux d'égout brutes et des dépassements de coûts effrénés. À Paris, en France, et à Stuttgart, en Allemagne, de grands projets d'infrastructure en partenariat public-privé sont repris par le secteur public à défaut d'avoir économisé de l'argent et offert des services adéquats. Ici même au pays, à Ottawa, la construction du réseau de train léger, un autre projet effectué en partenariat public-privé, a fait l'objet de longs retards, de dépassements de coûts et de problèmes d'inondation.

Récemment, Keith Reynolds, un analyste des politiques et de la recherche, a écrit un rapport pour le Columbia Institute après avoir examiné 17 partenariats publics-privés en Colombie-Britannique. Selon les preuves accablantes amassées, les objectifs de service n'ont pas été atteints et les coûts étaient plus élevés qu'ils ne l'auraient été dans le secteur public, ce qui a coûté aux contribuables de la province 3,7 milliards de dollars supplémentaires.

Il est bien connu que l'évaluation des risques dans les propositions de partenariat public-privé est souvent erronée de manière à favoriser l'option privée, alors que le secteur public peut emprunter du capital à moindre coût que le peuvent les entreprises privées, et les travailleurs du secteur public offrent un meilleur service. Au bout du compte, les gouvernements restent toujours les uniques propriétaires et assument toujours les risques dans ces situations, peu importe ce qui est fait pour les éviter en transférant la responsabilité à ces entreprises privées. Le secteur public finit toujours par assumer le risque, et c'est la population qui devra réparer les pots cassés si le projet échoue, tandis que les entreprises privées se mettent à l'écart, ferment leurs portes et changent de nom. C'est ultimement le gouvernement du Canada et les Canadiens qui sont responsables de tout ce qu'il y a au pays, d'un bout à l'autre.

Notre deuxième préoccupation se rapporte à l'éthique dans l'approvisionnement. Deux consortiums se sont qualifiés pour ce projet — Innovate Energy et Rideau Energy Partners —, et les deux englobent des entreprises, par exemple SNC-Lavalin, dont la mauvaise gestion financière manifeste, les services qui ne répondent pas aux normes et les accusations de corruption à l'échelle internationale et ici au Canada sont documentés.

Les édifices chauffés par ces centrales figurent parmi les plus emblématiques et les plus sécurisés au Canada; ce sont des institutions qui représentent notre bien-être national. Voulons-nous vraiment confier le chauffage et le refroidissement de ces édifices historiques à des exploitants privés motivés par le gain? Voulons-nous vraiment que des sociétés internationales qui peuvent changer de mains et de noms aient accès à nos édifices les plus sécurisés? En tant que professionnel de la sécurité, je peux vous dire qu'après la privatisation de notre milieu de travail, nous avons eu des problèmes à répétition avec des fournisseurs privés qui répondent mal aux appels de service, en intervenant lentement et de manière peu fiable pour effectuer un entretien d'urgence, sans suivre les protocoles, et en réduisant ainsi le niveau de sécurité après avoir créé des lacunes dans nos systèmes.

Notre troisième préoccupation, et la raison pour laquelle ces audiences ont lieu, c'est que les répercussions assumées sur l'environnement de ces centrales sont erronées et seront différentes de ce qu'on prétend. Nous nous attendons à des effets dévastateurs sur l'environnement qui ne sont pas pris en considération. Nous sommes préoccupés par ce qui se produira en cas de fuite de conduites d'eau. Cette eau traitée chimiquement inondera-t-elle le système d'égout de la ville? Se retrouvera-t-elle dans la rivière des Outaouais? Nous sommes préoccupés par le temps d'arrêt supplémentaire qui découlera de ces réparations d'urgence nécessaires pour exploiter ces systèmes plus chronophages à eau chaude à basse température.

• (1545)

Nous sommes préoccupés par le fardeau accru que cela représentera pour l'infrastructure municipale. Comme nous devons déjà passer du gaz naturel au mazout les jours extrêmement froids, la ville pourrait-elle tenir le coup? Nous nous inquiétons d'éventuels ratés des systèmes de climatisation et de nos salles de serveurs à sécurité supérieure. Ces données protégées seront-elles menacées? Nous craignons donc qu'il soit nécessaire d'augmenter la capacité ailleurs, y compris au moyen de chaudières indépendantes dans les bâtiments.

Nous sommes profondément préoccupés par la sécurité, car nous savons ce qu'il en est. Nous n'allons jamais oublier l'explosion de 2009 qui a tué un de nos membres, notre collègue Peter Kennedy, lorsqu'un entrepreneur privé non agréé faisait l'entretien d'une chaudière à la centrale Cliff.

Nous sommes préoccupés par la santé et la sécurité des travailleurs dans ces édifices, comme celui dans lequel nous nous trouvons maintenant. Imaginez que le chauffage cesse de fonctionner un jour où il fait -30°. Nous sommes préoccupés par la santé et la sécurité de la population, des gens qui vivent au centre-ville d'Ottawa, des entrepreneurs locaux et des visiteurs dans notre capitale.

Plutôt que de se ruer vers ce projet, nous demandons qu'il soit mené avec transparence pour la population canadienne. Rendez publiques l'analyse de rentabilisation et l'étude de cas environnementale du projet. Nous demandons que l'appel de propositions dans sa forme actuelle soit annulé. Nous demandons que le gouvernement rencontre les travailleurs, les experts qui sont sur place dans ces centrales, nos membres, pour que nous puissions travailler ensemble à un meilleur plan d'améliorations qui satisferont les objectifs en matière d'environnement et de sécurité. Nous demandons que la demande de propositions soit de nouveau faite, mais sous forme de contrat de conception et de construction, et que les travailleurs du secteur public participent à tous les aspects du projet, que l'exploitation et l'entretien demeurent ainsi entre les mains de fonctionnaires dignes de confiance. Nous demandons que ces centrales demeurent dans le secteur public. Enfin, nous demandons que les Canadiennes et les Canadiens se rassemblent pour reconnaître que, d'un océan à l'autre, les partenariats publics-privés ne donnent pas de bons résultats, contrairement aux fonctionnaires.

Merci.

• (1550)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux représentantes de la Building Owners and Managers Association of Canada, qui se joignent à nous par vidéoconférence. Je ne sais pas qui souhaite commencer, mesdames, mais vous avez la parole.

Mme Hazel Sutton (gestionnaire, Normes environnementales, Building Owners and Managers Association of Canada): Merci beaucoup de nous accueillir. Je m'appelle Hazel Sutton, et je suis gestionnaire au service Normes environnementales. Je suis accompagnée de Victoria Papp, coordinatrice de programme dans le même service.

Nous sommes de BOMA Canada, la Building Owners and Managers Association of Canada. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui représente le secteur canadien de l'immobilier commercial dans des dossiers d'intérêt national. Nous avons plus de 3 100 membres, qui représentent 2,1 milliards de pieds carrés d'immobilier commercial d'un bout à l'autre du pays.

Nos membres sont des propriétaires, des gestionnaires et des responsables du fonctionnement d'édifices, des gestionnaires d'installations, des agents de location, des courtiers, des investisseurs et des fournisseurs de services. Nous avons 11 associations locales au pays, dont une à Ottawa, BOMA Ottawa, que vous connaissez peut-être. Nous sommes donc bien représentés aux quatre coins du pays.

Aujourd'hui, je voulais entre autres parler de notre programme BOMA BEST, que certains d'entre vous connaissent peut-être. Le gouvernement fédéral y participe grandement. C'est le principal programme canadien de certification des bâtiments écologiques, des structures existantes. Nous avons certifié ou recertifié plus de 7 200 immeubles depuis le lancement du programme, en 2005. Nous avons actuellement plus de 28 immeubles certifiés au Canada. Nous venons aussi tout juste d'en certifier un au Mexique. Nous en sommes très fiers. Nous en avons également certifié aux États-Unis, et on manifeste un certain intérêt en Chine. Nous sommes ravis que ce programme canadien soit lentement adopté partout dans le monde.

C'est un programme unique et à participation volontaire, conçu par l'industrie pour l'industrie, pour reconnaître précisément l'excellence en matière d'énergie, de gestion environnementale et de performance dans le domaine de l'immobilier commercial. C'est nous qui le gérons à BOMA Canada, et il est offert et administré par nos 11 associations locales au pays. Le programme consiste en un cadre d'évaluation environnementale globale du fonctionnement et des programmes de gestion d'un immeuble dans 10 domaines clés. Vous allez constater que certains de ces domaines font partie de ceux sur lesquels nous mettons l'accent aujourd'hui. Notre examen porte sur l'énergie, l'eau, l'air, le confort, la santé et le bien-être, les services de garde, l'approvisionnement, la gestion des déchets ainsi que l'emplacement et la participation des intervenants. Le questionnaire comprend quelque 180 questions. Il y a cinq niveaux de certification, et c'est ouvert à tous les types d'immeubles.

Chaque certification est vérifiée par un tiers pour assurer le maintien de l'intégrité du programme. Nous sommes fiers de ce programme, d'offrir ainsi un programme de gestion pour nos immeubles. Nous savons que l'approvisionnement en énergie et l'entretien représentent au moins la moitié des dépenses de fonctionnement, et c'est une occasion exceptionnelle pour permettre aux gens de comprendre les améliorations possibles aux systèmes de fonctionnement de leur immeuble en dépensant peu ou pas du tout, ou en dépensant un certain montant s'ils souhaitent faire de plus grandes rénovations. Le programme vise directement à accroître la performance des immeubles, ainsi que la capacité des responsables du fonctionnement et des gestionnaires à mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à eux ainsi que le fonctionnement de leurs immeubles.

Le programme demande expressément aux utilisateurs de comprendre le fonctionnement de leur immeuble. Nous leur

demandons d'abord quelle est leur intention, pour chacune des catégories, l'objectif qu'ils cherchent à atteindre. Par exemple, dans la catégorie de l'énergie, il peut être question de conservation ou de réduction. Nous leur demandons ensuite de faire une évaluation, pour déterminer leur performance à ce moment-là, pour comprendre exactement ce qu'il en est. Il peut être question d'un audit énergétique, par exemple, et nous recommandons ensuite, dans nos autres sections, les programmes de gestion, les politiques et les plans qu'ils pourraient mettre en place pour améliorer davantage le fonctionnement de leur immeuble, ainsi que le genre de technologies auxquelles ils pourraient recourir. M. Wayland en a décrit un bon nombre, et nous les appuyons sans réserve.

Le programme procure aussi une plateforme pour surveiller l'intensité carbonique, qui est évidemment un aspect très important pour comprendre comment nous pouvons réduire davantage l'empreinte de nos immeubles.

Au bout du compte, le programme aide nos gestionnaires d'immeubles à économiser de l'argent. Nous sommes très heureux de voir qu'une réduction de la consommation d'énergie permet de réduire les coûts d'exploitation, tout comme les émissions de gaz à effet de serre, et nous savons que la recertification est associée à une performance améliorée. Nous avons quelques études d'immeubles certifiés et non certifiés, et elles rendent compte d'une grande amélioration à la recertification: par exemple, une réduction de la consommation d'énergie de 25 %, une réduction de la consommation d'eau de 30 % et une hausse de 8 % des déchets réacheminés, qui ne se retrouvent pas dans un dépotoir. Il y a également des études sur les taux d'occupation. Nous savons que le taux d'occupation est supérieur, tout comme le taux de satisfaction des locataires. On peut se féliciter de taux de location plus élevés dans ces endroits.

● (1555)

Nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement fédéral pour réduire l'incidence de nos édifices sur l'environnement et le climat. À cette fin, 150 édifices fédéraux ont récemment été inscrits au programme, grâce à BGIS, la société de gestion immobilière qui travaille avec le gouvernement fédéral dans ce dossier. Nous sommes très heureux que ces immeubles soient dans notre programme. Cela contribuera à donner au gouvernement de vraies données pour déterminer avec exactitude la performance de ces édifices ainsi que les possibilités d'amélioration.

J'aimerais également parler de résilience. C'est un des domaines d'intérêt qu'on a mentionnés et que nous venons tout juste d'ajouter à notre évaluation. Nous demandons aux propriétaires et aux gestionnaires des immeubles de nous dire dans quelle mesure ils effectuent des évaluations des risques à court et à long terme, pour ensuite y donner suite en fonction des résultats et se préparer à d'éventuelles situations. Nous savons que les immeubles sont vulnérables aux répercussions des changements climatiques extrêmes à court et à long terme — comme les risques d'inondation. Par conséquent, sur le plan de la résilience, nous regardons entre autres la capacité à se préparer et à avoir un plan pour faire face aux événements météorologiques extrêmes indésirables, à s'y adapter et à s'en remettre avec succès, pour ensuite être en meilleure posture. Au bout du compte, nous voulons que ces édifices continuent de fonctionner face aux chocs et aux facteurs de stress attribuables aux changements climatiques, tout en créant une valeur durable.

Ce que nous avons fait, plus précisément ma collègue, Victoria Papp, c'est travailler directement à la rédaction d'un mémoire sur la résilience, que je suis heureuse de mettre à votre disposition. Tout le monde peut le télécharger sur notre site Web. Je peux vous transmettre le lien. C'est un document de 10 pages qui résume ce que signifie la résilience, ce que nous cherchons, où les risques peuvent résider — par exemple, les inondations et les feux de forêt — et les mesures envisageables pour commencer à se protéger contre ces risques et faire en sorte que les édifices continuent de fonctionner face aux changements climatiques indésirables.

Je vais vous donner quelques exemples de choses que nous examinons: la présence sur les immeubles de systèmes de collecte pour acheminer les eaux de pluie; l'installation de toits et de murs verts pour absorber davantage l'eau; les programmes de gestion des crises; la cartographie des zones inondables, pour savoir où se situent les immeubles et déterminer les menaces possibles à l'avenir; et la plantation accrue d'arbres ou la création d'espaces verts.

Enfin, j'aimerais vous dire que les gens de BOMA Canada se penchent avec un vaste groupe d'intervenants sur un protocole d'évaluation de la résilience. C'est encore une ébauche à ce stade-ci. Nous y travaillons depuis quelques années. Le protocole procure aux gestionnaires d'immeubles une liste des sujets de préoccupations pour la continuité des activités et la résilience sur lesquels ils voudront mettre l'accent pour être certains de pouvoir poursuivre leurs activités. Nous regardons les caractéristiques de construction, les appareils de chauffage, de ventilation et de climatisation, les transformateurs électriques et le dispositif de commutation, en particulier l'endroit où ils se trouvent. Pourront-ils résister à une inondation, par exemple? S'ils sont au rez-de-chaussée, peut-être pas.

Y a-t-il en place un bon système de communication pour pouvoir faire part d'une situation aux locataires et à d'autres intervenants? À quel endroit se trouve le système d'alimentation de réserve? Comment fonctionne-t-il? Par exemple, les ascenseurs sont-ils programmés pour ne pas descendre jusqu'au rez-de-chaussée s'il est inondé? Savez-vous où se trouve la documentation de votre immeuble? Risque-t-elle d'être perdue? Pour ce qui est de l'évacuation et de la collecte des déchets, comme les déchets dangereux, savons-nous s'ils prendront l'eau? Pour poursuivre avec l'exemple des inondations, de la condition et de l'enveloppe des immeubles — je répète que c'est évidemment très important —, l'immeuble est-il susceptible de subir des fuites ou des dommages causés par l'eau?

Essentiellement, ce n'est qu'un programme global de gestion des inondations et des eaux de pluie. C'est une liste de vérification. Elle offre une orientation et un cadre aux gestionnaires des immeubles pour commencer à comprendre à quels risques ils sont exposés et à prendre des mesures pour y donner suite. Je répète que c'est actuellement une ébauche. Nous sommes ravis de travailler là-dessus. Nous cherchons toujours à obtenir d'autres points de vue.

Cela met fin à ma déclaration. Merci.

•(1600)

Le président: Merci beaucoup.

Enfin, nous nous tournons vers la belle ville de Burnaby, en Colombie-Britannique. Nous accueillons Colleen Giroux-Schmidt, qui représente Innergex énergie renouvelable inc.

Madame Giroux-Schmidt, vous avez la parole.

Mme Colleen Giroux-Schmidt (vice-présidente, Relations d'entreprise, Innergex énergie renouvelable inc.): Bonjour.

Je m'appelle Colleen Giroux-Schmidt, et je suis vice-présidente des Relations d'entreprise à Innergex énergie renouvelable. En plus de mes fonctions à Innergex, j'ai été membre du Conseil Génération Énergie qui a présenté son rapport au gouvernement fédéral en juin 2018.

Je vous remercie de nous donner l'occasion de discuter avec vous aujourd'hui et de vous faire part de nos réflexions sur les possibilités qu'offre pour le Canada la Stratégie pour un gouvernement vert.

Pour les membres du Comité qui ne connaissent pas Innergex énergie renouvelable, notre entreprise est un chef de file canadien dans la production d'énergie renouvelable. Nous sommes en activité depuis 1990. Nous développons et exploitons des parcs éoliens et solaires et de petites centrales hydroélectriques et géothermiques qui nous appartiennent. Nous avons plus de 300 employés au Canada, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, ainsi qu'aux États-Unis, en France, au Chili et en Islande. Nous sommes une société ouverte, et nous sommes cotés à la Bourse de Toronto sous le symbole INE.

Innergex met uniquement l'accent sur l'énergie renouvelable. Notre entreprise a commencé ses activités avec une centrale hydroélectrique de petite envergure au Québec, et nous avons élargi nos activités. Nous avons maintenant des projets très diversifiés sur les plans géographique et technologique. En plus de nos 68 installations en exploitation, nous participons à la construction du plus grand parc solaire au Texas. Nous venons aussi de signer deux contrats avec les entreprises d'électricité d'Hawaï pour la construction de parcs solaires et d'installations de stockage.

Les partenariats sont à la base de notre modèle d'affaires ici et à l'étranger; des partenariats peuvent être conclus avec des communautés autochtones et non autochtones à titre de partenaires financiers dans nos projets, nos entrepreneurs et nos fournisseurs locaux et nos clients. Nous misons sur la collaboration et l'établissement de relations axées sur des partenariats avec de multiples collectivités concernant nos installations en exploitation et nos projets de développement. Innergex était le partenaire dans le premier parc éolien en partenariat avec une municipalité au Québec, et nous avons de nombreux projets dans lesquels des communautés autochtones au Canada ont investi en tant que partenaires. Nous sommes conscients que nos activités sont plus durables lorsque nous collaborons en vue de construire un réseau électrique plus sécuritaire, plus propre et plus résilient pour aujourd'hui et les générations futures.

Nous savons aussi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une priorité absolue à l'échelle internationale, et nous savons aussi qu'une bonne manière de réussir à réduire ces émissions est de passer à une source d'énergie renouvelable pour la production d'électricité. Innergex est une entreprise fière de ses racines canadiennes, et nous voyons que les projets que nous développons peuvent aider le Canada à atteindre ses objectifs dans le cadre du programme pour un gouvernement vert et ses grands objectifs en matière de développement économique régional et à créer des possibilités économiques pour les communautés autochtones.

Nous saluons l'initiative pour un gouvernement vert, et nous reconnaissons que l'un des meilleurs outils qu'a une organisation pour stimuler le changement est sa politique d'approvisionnement.

Les clients sont de plus en plus un facteur de changement dans le secteur de l'énergie. La semaine dernière, Bloomberg New Energy Finance a publié ses perspectives du marché de l'énergie pour le secteur privé pour 2019. Je le mentionne, parce qu'en 2018 les entreprises privées ont acheté une quantité record d'énergie propre grâce à des accords d'achat d'énergie. Des contrats pour l'achat d'environ 13,4 gigawatts d'énergie propre ont été conclus par 121 entreprises de 21 pays. Cela représente une hausse de 6,1 gigawatts par rapport à 2017.

C'est un virage important, et cela renforce la tendance globale vers une transition aux énergies renouvelables. Même si le recours à une politique d'approvisionnement pour réussir à réduire les émissions de gaz à effet de serre en est un élément important, nous croyons vraiment que de grandes possibilités s'offrent au gouvernement du Canada pour en faire plus.

L'approvisionnement en énergie renouvelable peut servir à stimuler la revitalisation des communautés autochtones et non autochtones rurales au Canada. Il s'agit d'une possibilité inexploitée en vue de tirer profit de l'essor du secteur des énergies renouvelables pour créer de nouveaux emplois, stimuler le développement économique et permettre aux communautés de participer activement à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone digne du XXI^e siècle.

Innergex a été directement témoin des effets que peuvent avoir des projets d'énergie renouvelable lorsque la communauté locale est un partenaire dans les projets. Nous croyons que ces partenariats sont un élément indispensable à l'exploitation future des énergies renouvelables. Nous savons que la réalisation de ces projets suscite beaucoup d'intérêt dans les communautés.

Comme vous n'êtes pas sans savoir, le tiers des communautés autochtones canadiennes se trouve en Colombie-Britannique. Selon un sondage sur l'énergie propre et les Autochtones qui a été réalisé par le Groupe de travail sur l'énergie propre et les Premières Nations en Colombie-Britannique, en partenariat avec l'École d'études environnementales de l'Université de Victoria et Clean Energy BC, on constate une grande participation et un vif intérêt en ce qui concerne l'énergie renouvelable parmi les communautés autochtones en Colombie-Britannique. La moitié des 105 répondants sont déjà actifs d'une certaine manière dans l'industrie de l'énergie propre; par exemple, certains sont propriétaires d'installations, et d'autres reçoivent des redevances. Par ailleurs, 98 % des répondants indiquent qu'ils sont déjà présents dans l'industrie ou qu'ils aimeraient l'être davantage.

Toutefois, les communautés ont également cerné certains éléments qui nuisent à leur participation dans l'industrie. La majorité des communautés autochtones qui ont participé au sondage, soit 75 %, ont indiqué avoir des projets en tête qu'elles n'ont pas encore tenté de concrétiser ou qu'elles n'ont pas été en mesure de réaliser. Elles ont cerné trois grands obstacles à la réalisation de ces projets: un manque de possibilités de projets, des lacunes concernant l'état de préparation de la communauté et les difficultés pour obtenir un financement.

• (1605)

En se fondant sur son expérience de travail dans plusieurs provinces canadiennes, Innergex peut dire que ce degré d'intérêt est présent partout au Canada. Nous estimons qu'un approvisionnement stratégique en électricité renouvelable par le gouvernement du Canada peut contribuer à réduire le premier obstacle.

J'aimerais prendre un instant pour vous raconter l'histoire du ruisseau Kwoiek et de la bande de Kanaka Bar.

En 1978, cette communauté qui se trouve non loin de Boston Bar dans le canyon du Fraser en Colombie-Britannique a commencé à réfléchir à la réalisation d'un petit projet électrique. Cette région n'avait pas connu d'activité économique depuis la construction du chemin de fer et de l'autoroute. Des membres de cette communauté ont travaillé durant deux décennies pour obtenir l'appui de la communauté à l'égard de ce projet, et la communauté a présenté dans les années 1990 une demande pour obtenir un permis d'utilisation des eaux. Elle a collaboré avec d'autres entreprises avant d'arrêter son choix sur Innergex comme partenaire pour la réalisation de ce projet.

Nous avons commencé à participer au projet au début des années 2000. En collaboration avec Kanaka Bar, nous avons soumis le projet à une évaluation environnementale approfondie, nous avons participé avec succès au processus d'approvisionnement concurrentiel et nous avons construit le projet. L'exploitation commerciale du barrage a débuté il y a cinq ans, et la bande de Kanaka Bar est propriétaire à 50 % de cette centrale de 50 mégawatts.

C'est en soi une grande réussite, mais l'histoire ne s'arrête pas là. La bande de Kanaka Bar investit sa part des profits dans la communauté. La communauté a construit un parc solaire, elle cherche à devenir autosuffisante en ce qui concerne la nourriture, elle a construit des logements communautaires et elle offre un emploi à plus de 20 jeunes par année. Cette communauté est devenue l'un des principaux moteurs économiques de la région.

C'est une incroyable réussite, et nous sommes fiers d'en avoir été témoins et d'y avoir contribué. Qui plus est, nous croyons que c'est possible de répéter l'expérience ailleurs au pays. Nous estimons que le gouvernement du Canada peut s'appuyer sur l'initiative pour un gouvernement vert et mettre en place une politique stratégique d'approvisionnement pour créer des possibilités économiques pour les Autochtones en achetant de l'électricité renouvelable produite par des installations dans lesquelles des communautés autochtones sont des partenaires importants ou des installations qui leur appartiennent. Pour y arriver, nous vous encourageons fortement à regrouper les possibilités d'approvisionnement pour rendre possibles des projets d'envergure.

Nous croyons aussi que l'organisation et le processus gouvernementaux doivent être simplifiés concernant l'approvisionnement. Nous sommes à une époque où les défis sont complexes et comportent de multiples facettes; par conséquent, les solutions doivent aussi comporter de multiples facettes. Cela nécessite un degré accru de collaboration et de leadership entre les agences et les ministères.

Le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et le pays a l'occasion d'être un chef de file mondial dans le domaine de la transition énergétique. L'analyse de rentabilité à cet égard n'est plus à faire. Les messages des dirigeants de multinationales sont clairs, et nos voisins sont impatients de passer à l'action.

Si le Canada prend des engagements fermes et fait preuve de leadership en adoptant un approvisionnement stratégique en électricité renouvelable et en établissant de solides partenariats avec des communautés autochtones, il peut à la fois réduire ses émissions de gaz à effet de serre sur son territoire et aussi créer des occasions sans précédent de retombées économiques dans les communautés autochtones et non autochtones au pays.

Merci beaucoup de votre temps. Nous avons hâte de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Merci à tous nos témoins.

Passons maintenant aux séries de questions des membres du Comité, et nous commencerons par les députés ministériels.

Monsieur Jowhari, vous avez sept minutes.

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Merci.

Au nom des députés libéraux, je vous remercie d'avoir mentionné dans votre mot d'ouverture la perte de l'un de nos fonctionnaires de longue date. Nous abondons dans le même sens. Nous offrons nos condoléances aux membres de la famille, aux amis et à tous les fonctionnaires.

Ma question porte sur l'efficacité de l'un des mandats du Centre pour un gouvernement vert, et ma question s'adresse à tous les témoins. Je souhaite entendre chacun des témoins à ce sujet.

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, le Centre pour un gouvernement vert est l'organisme chargé de la mise en oeuvre de la Stratégie pour un gouvernement vert. Il vient de publier des données pour l'exercice 2017-2018 qui indiquent que les émissions provenant des activités du gouvernement fédéral ont été réduites d'environ 32 % par rapport aux niveaux de 2005 et qu'il y a une amélioration d'environ 4 % par rapport à l'exercice précédent.

L'un des quatre mandats a piqué mon intérêt, et son objectif vise « l'intégration des connaissances d'autres organisations de premier plan et le partage des pratiques exemplaires ». Je regarde le vaste groupe d'intervenants que nous avons ici, et j'ai une question à vous poser. Dans quelle mesure le Centre a-t-il permis de faciliter l'intégration des connaissances et le partage des pratiques exemplaires?

Allons-y en premier avec M. Wayland.

● (1610)

M. Matt Wayland: Il ne fait aucun doute que l'échange de conseils et de pratiques exemplaires en la matière ou à tous les égards est une bonne chose.

Les représentantes de l'Association nationale des propriétaires et des administrateurs d'immeubles ont parlé de l'examen des édifices et de la gestion qu'elles font. Il n'en a pas été question dans notre exposé, mais je présume que nous tenons pour acquis que c'est quelque chose que nous ferions dans un tel cas. Ce faisant, nous serions en mesure de cerner les endroits où nous pourrions réaliser des gains d'efficacité, que ce soit au sein du gouvernement ou, dans le cas présent, dans les édifices ou l'écologisation de votre stratégie. Nous pouvons examiner les pratiques exemplaires de ce groupe. À l'instar des divers intervenants à la table, les fonctionnaires auront aussi des idées. Ils travaillent dans ces édifices. Ils auront l'occasion de faire part de leur expertise en ce qui concerne le fonctionnement des activités.

Pour notre part, nous mettons l'accent sur l'électricité. C'est notre spécialité. Voilà pourquoi c'était le sujet de notre exposé. Cela concernait la mise en place de systèmes d'immotique qui permettront de rendre le tout plus efficace.

Si vous regroupez toutes les idées des intervenants et des témoins aujourd'hui, je crois que vous aurez une bonne idée de la forme que cela prendrait.

M. Majid Jowhari: Une telle discussion a-t-elle déjà été rendue possible par le Centre?

M. Matt Wayland: Non, pas dans le cas de notre organisation, mais je ne pense pas que je peux parler au nom des autres témoins.

M. Majid Jowhari: D'accord.

Monsieur Silas, allez-y.

M. Alex Silas: Oui. Merci.

En ce qui concerne l'intégration des connaissances de tous les intervenants de l'industrie, nous sommes tout à fait d'accord avec cette idée. L'un des éléments que nous demandons est le rétablissement des demandes de proposition, mais seulement pour la conception et la construction. Nous sommes très ouverts à adopter toutes les innovations que nous pouvons trouver pour rendre ces projets les plus verts possible. Les initiatives vertes sont une grande priorité pour nos membres. Nous tenons seulement à laisser le secteur public s'occuper de l'exploitation et de la maintenance.

En ce qui a trait à votre question sur la mesure dans laquelle cet aspect a été facilité, l'un des éléments que nous attendons encore est le plan d'affaires. Cela fait déjà six mois que nous attendons ce plan d'affaires, et la date de livraison a été repoussée à maintes reprises. À ma connaissance, nous n'avons pas encore vu le plan d'affaires.

Nous demandons aussi au gouvernement de rencontrer nos membres, soit les spécialistes sur le terrain dans les usines. Les travailleurs connaissent ces usines et ces tunnels comme le fond de leur poche et ils sont essentiels pour nous assurer de planifier et d'exécuter le mieux possible ces initiatives vertes.

M. Majid Jowhari: Madame Sutton, votre organisation semble être à l'avant-garde non seulement pour ce qui est d'une approche, mais aussi pour ce qui est de nombreuses pratiques exemplaires qui peuvent être adoptées.

Avez-vous été consultés? Le Centre a-t-il organisé une rencontre pour vous donner l'occasion d'échanger vos pratiques exemplaires avec d'autres intervenants?

Mme Hazel Sutton: Personnellement, non. Je ne suis pas au courant de la tenue d'une telle rencontre, s'il y en a eu une. J'ai deux autres collègues — notre chef de la direction et président, Benjamin Shinewald, ainsi que notre directeur de l'énergie et de l'environnement, John Smiciklas — qui le sauraient peut-être, mais je n'en suis pas au courant.

Par exemple, nous sommes en contact avec RNCan et quelques autres ministères. Nous nous parlons assez fréquemment.

Nous serions tout à fait ravis de participer à une rencontre pour discuter de ces pratiques exemplaires. Notre organisation essaie à certains égards de regrouper les pratiques exemplaires en la matière. Notre évaluation se fonde sur les commentaires d'intervenants au pays, toutes disciplines confondues. Il ne fait aucun doute que le gouvernement est aussi un intervenant.

M. Majid Jowhari: Si je vous donnais 30 secondes pour faire part d'une pratique exemplaire aux autres, quelle serait-elle?

Madame Giroux, allez-y.

Mme Colleen Giroux-Schmidt: Je vous encourage à regarder les possibilités d'établir des partenariats avec des communautés autochtones et à ne pas seulement vous limiter au concept d'un gouvernement vert pour aussi entraîner une transformation et un développement économiques de grande envergure.

M. Majid Jowhari: Parfait.

Monsieur Wayland, allez-y.

M. Matt Wayland: Je suggère d'examiner le parc en soi, les priorités, la durée de vie de l'édifice, les endroits où c'est logique d'investir dans l'avenir et l'ensemble de l'édifice.

M. Majid Jowhari: Monsieur Silas, allez-y.

M. Alex Silas: C'est mon collègue, M. Paquette, qui vous répondra.

M. Paul Paquette (premier vice-président, Section 20023, Région de la capitale nationale, Alliance de la Fonction publique du Canada): En ce qui concerne précisément notre usine, un très petit élément qui pourrait générer de grandes économies et réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre est que nous travaillons près d'une rivière. Notre usine n'a pas de refroidissement naturel. C'est quelque chose que nous pourrions régler très facilement. Au lieu de faire fonctionner un refroidisseur de 4 160 volts l'hiver, nous pourrions tout simplement utiliser l'eau de la rivière. C'est une solution simple. Il faut le faire.

Il y a d'autres petits problèmes semblables que nous pourrions régler, ce qui permettrait de rendre notre usine beaucoup plus efficace que ce qui était prévu à l'origine. L'intérêt doit être au rendez-vous pour ce faire.

• (1615)

M. Majid Jowhari: Merci.

Enfin, je termine avec Mme Sutton.

Mme Hazel Sutton: Je dirais qu'il faut effectuer une vérification de la consommation d'énergie du bâtiment. Il faut avoir une idée de son rendement au départ, et on verra ensuite quelles sont les occasions à faible coût et à coût élevé.

M. Majid Jowhari: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur McCauley, vous avez sept minutes.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Merci à tous pour vos témoignages et divers points de vue.

Monsieur Wayland, j'aimerais commencer par vous, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Pouvez-vous nous donner une idée de ce qui, selon vous, nous en donnerait le plus pour notre argent? Vous avez parlé de rénover des bâtiments. Pouvez-vous donner quelques détails à ce sujet? Dans quoi doit-on investir pour maximiser le plus notre investissement?

M. Matt Wayland: Absolument. J'allais y venir. Malheureusement, mes remarques ont été assez longues, alors je serai bref.

Comme Mme Sutton l'a mentionné, vous pouvez regarder une évaluation du bâtiment pour voir où se trouvent les économies. Un système d'automatisation du bâtiment est comme un cerveau, comme une maison intelligente. Vous pouvez contrôler et régler la température — votre CVCA. Il s'agit de votre chauffage, de votre climatisation, de votre lumière et de vos stores, même, qui permettent à la lumière d'entrer ou pas.

M. Kelly McCauley: Qu'implique le système d'automatisation côté recâblage et tout? Combien de travail cela nécessite-t-il?

M. Matt Wayland: En fonction de la taille du bâtiment...

M. Kelly McCauley: Ce n'est pas simplement une question de choisir un thermostat et une pièce.

M. Matt Wayland: Oui, il faut changer nos thermostats pour qu'ils soient intelligents et qu'ils se connectent, en gros, à l'ordinateur central, si vous voulez l'appeler ainsi. Cela peut se faire assez facilement, selon l'âge du système et la taille du bâtiment. Normalement, il y aura des espaces dans le grenier ou au-dessus des plafonds où faire passer les fils et les tuyaux.

Encore une fois, cela dépendra de l'âge du bâtiment, de sa construction et de ce type de choses.

M. Kelly McCauley: Je sais qu'IBEW à Edmonton fait un travail phénoménal. Ils travaillent à des projets d'oléoducs que les Albertains adorent, évidemment.

Je comprends, cependant, que les temps sont durs dans une grande partie de l'Alberta. J'ai visité le Northern Alberta Institute of Technology, qui offrait normalement des programmes d'apprentissage incroyables, mais ils n'arrivent plus à obtenir la collaboration des entreprises. Si nous axions le programme du gouvernement sur les bâtiments de l'Alberta, pensez-vous que nous pourrions faire en sorte que nombre des apprentis — les électriciens — travaillent? Pouvez-vous nous donner une idée du nombre à qui, selon vous, nous pourrions donner du travail?

J'ai consulté votre site Web, et vous ne cherchez en ce moment qu'un seul apprenti, pour une semaine. C'est tout.

M. Matt Wayland: C'est tout.

L'incidence sur les apprentis serait énorme. Vous l'avez mentionné — des heures de travail. Un apprenti a besoin de cumuler un certain nombre d'heures de formation au travail pour avancer au niveau suivant de son apprentissage et devenir compagnon accrédité. Dans des provinces comme l'Alberta et la Saskatchewan, où le taux de chômage est élevé dans les industries pétrolière et gazière, ces secteurs aideraient clairement à stimuler l'économie et à garder les personnes dans les métiers spécialisés. Il est question d'une pénurie de métiers spécialisés dans les autres secteurs. On veut que les apprentis qui ont déjà commencé leur apprentissage le poursuivent et on souhaite trouver des placements à de nouveaux apprentis. On créerait ainsi une vaste quantité de travail.

Il y avait probablement près de 300 électriciens au plus à l'édifice de l'Ouest. Si vous vous imaginez 300 électriciens là-bas, et des apprentis, vous pouvez en augmenter ou en réduire le nombre, en fonction, encore une fois, de la taille du bâtiment.

M. Kelly McCauley: À part les apprentis électriciens, qui a-t-il d'autre?

M. Matt Wayland: Vous avez besoin de plombiers et de tuyauteurs pour vous assurer que vos systèmes d'alimentation en eau sont fonctionnels, propres et efficaces. Pour isoler les tuyaux, il y a, encore une fois, des apprentis et des gens de métier compétents, ceux des métiers de l'isolation. Il y a des compagnons et des apprentis qui travaillent aux systèmes de chauffage et de climatisation, les CVCA. Il y a aussi des vitriers — les gens qui installent les fenêtres et qui les scellent convenablement. On envisagerait de faire appel à eux dans bien des bâtiments, ainsi qu'à des menuisiers et des ouvriers.

Il y aurait beaucoup de gens de métier, pas seulement des électriciens. J'ai soulevé ce point, mais j'avais espoir, plus loin dans mes remarques, de parler de différents métiers spécialisés, de diverses occupations et des apprentis, qui seraient touchés par un projet comme celui-là.

M. Kelly McCauley: D'accord. Cela semble vraiment en valoir la peine. Merci pour l'information.

J'aimerais m'adresser aux dames de BOMA. Selon vous, quelle est la meilleure façon de mesurer le rendement des investissements?

Si je pose la question, c'est que le gouvernement a placé des bâtiments cibles sur un plan pour mettre notre programme à l'essai. Nous sommes retournés quelques années après la modernisation d'un bâtiment, et nous avons examiné les coûts et la consommation d'énergie. On n'a observé de corrélation directe entre la consommation passée et la consommation postérieure à la mise à niveau dans aucun des bâtiments qui ont été rénovés.

Avant que le gouvernement mette en oeuvre son plan pour moderniser tous les bâtiments, quelle est la meilleure façon de mesurer le rendement?

Mme Hazel Sutton: On procède à une vérification de la consommation d'énergie préalable et postérieure à la rénovation. Nous avons une pratique exemplaire qui requiert que pareille vérification soit effectuée tous les cinq ans pour évaluer le type de différence qui pourrait se produire au fil du temps. Normalement, pendant ces cinq années, on apporte des améliorations à un bâtiment. Les rénovations devraient améliorer la consommation d'énergie et, ainsi, en réduire les coûts.

Je peux voir quelques raisons pour lesquelles ce ne serait pas si évident. Par exemple, il est possible que l'argent ait été réinvesti dans d'autres initiatives. Il arrive souvent que l'on voit...

• (1620)

M. Kelly McCauley: Désolée, je vous interromps brièvement. Cinq bâtiments ont été modernisés, et il n'y a pas la moindre corrélation entre une année et la suivante. Je suis même retourné vérifier les températures. Il n'y a aucune corrélation entre la consommation réelle avant et après la modernisation. Est-ce normal ou est-ce peut-être parce que nous avons rénové cinq bâtiments qui étaient très vieux?

Mme Hazel Sutton: Avez-vous dit que des rénovations avaient été apportées à ces cinq bâtiments?

M. Kelly McCauley: Oui.

Mme Hazel Sutton: Normalement, ce qui arrive avec les bâtiments, c'est que vous voyez en fait... plus le bâtiment est vieux, plus l'amélioration sera marquée, car c'est plus facile d'améliorer un bâtiment dont le rendement est vraiment mauvais.

C'est un peu surprenant. Je me demande si peut-être... Nous avons entendu parler de situations dans lesquelles, au cours de la vérification de la consommation d'énergie, le gestionnaire du bâtiment s'est rendu compte qu'il payait en fait pour un autre... On avait confondu les sources d'approvisionnement de deux immeubles, mais je me demande pourquoi cela...

M. Kelly McCauley: Avant que nous fassions autre chose, devrions-nous procéder à une vérification complète de la consommation d'énergie au préalable et ensuite après coup? Je ne suis pas certain que nous l'ayons fait.

Mme Hazel Sutton: La première étape serait d'établir une référence avant de faire les rénovations pour comprendre son rendement et pouvoir ensuite le comparer avec la vérification de suivi une fois que les rénovations sont terminées pour voir la différence. Normalement, il est évident qu'il devrait y avoir des améliorations.

Nous aimerions en parler davantage, approfondir la question avec vous, car cela sort de l'ordinaire.

M. Kelly McCauley: Parfait.

Je vais vous interrompre parce qu'il ne me reste qu'une minute.

Je pense que vous avez mentionné que BOMA fait des travaux dans des bâtiments du gouvernement fédéral à l'heure actuelle. Ai-je bien compris?

Mme Hazel Sutton: Oui, il s'agit du portefeuille des contrats BI-1. Est-ce que cela vous dit quelque chose?

M. Kelly McCauley: Non. En quoi consiste le travail que vous réalisez avec eux? S'agit-il simplement de vérifications de la consommation d'énergie, ou ces bâtiments sont-ils...

Mme Hazel Sutton: Ils mettent en oeuvre le programme BOMA BEST. Ils font en sorte que le bâtiment obtienne la certification BOMA BEST et ils évaluent les 10 catégories: vérification de la consommation d'énergie, vérification de la consommation d'eau, etc., pour déterminer le niveau qu'ils pourraient atteindre.

M. Kelly McCauley: Savez-vous si ce programme est également mis en oeuvre dans les bâtiments de certains gouvernements provinciaux, ou si le gouvernement fédéral est le seul à le faire?

Mme Hazel Sutton: C'est le cas de plusieurs bâtiments des gouvernements provinciaux. Je sais que les gouvernements du Québec et de la Saskatchewan l'on fait pour certains de leurs bâtiments.

M. Kelly McCauley: Mon temps est écoulé. Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Blaikie, vous avez sept minutes.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Je vous remercie.

Je voudrais commencer par revenir sur certains des commentaires que nous avons entendus aujourd'hui au sujet du Programme d'acquisition de services énergétiques. Pourriez-vous nous donner une idée du coût total du projet ou du montant qui sera investi par le gouvernement?

M. Alex Silas: Nous n'avons pas encore reçu le plan d'affaires. Nous n'avons donc pas la réponse. Nous l'attendons encore.

M. Daniel Blaikie: Vous ne savez pas encore combien cela va coûter. Je pensais avoir entendu quelque part que le coût s'élèverait à environ 1 milliard de dollars, mais on ne vous a même pas donné d'estimation.

M. Paul Paquette: Au cours d'une réunion, il a été question d'environ 1,6 milliard de dollars.

M. Daniel Blaikie: D'accord. Je sais que vous avez soulevé certains des risques possibles. Vous avez parlé du gel des bâtiments, etc. Pourriez-vous nous expliquer le processus lié au passage de la vapeur à l'eau chaude à basse température? Pourquoi pose-t-il des risques?

M. Paul Paquette: Lorsqu'ils ont commencé à étudier cette possibilité, ils avaient visité Amsterdam et une centrale en France, qui fonctionne à l'eau chaude à basse température. Pour cela, la température de l'eau doit être en dessous du point d'ébullition, c'est-à-dire inférieur à 212 °F, soit 100 °C. Là-bas, cela ne pose pas de problème parce que le climat est relativement stable, et la température moyenne est d'environ 8 °C, mais ici, cela ne fonctionnerait pas vraiment aussi bien.

Pour vous donner un exemple, je vais vous parler d'un système d'eau chaude en particulier. Actuellement, Confederation Heights utilise de l'eau à 375 °F. Il s'agit d'une centrale de chauffage haute température. Nous savons que le réchauffement climatique est en marche. Je ne sais pas s'il y a des sceptiques parmi nous, mais j'y crois, avec tous les phénomènes climatiques auxquels nous faisons face, en particulier la tornade qui vient de dévaster la région et qui a détruit notre sous-station à Merivale.

Pour produire de la vapeur, vous n'avez besoin que d'une petite pompe électrique qui pompe l'eau dans la chaudière. Le gaz naturel fait tout le travail: il pressurise la chaudière, et la vapeur passe d'un niveau de pression élevé à un niveau de pression bas. Vous n'avez pas besoin de pompe. Lorsque nous avons perdu cette sous-station, la centrale à vapeur a pu continuer de fonctionner au moyen d'un groupe électrogène diesel d'assez petite taille, et cela aurait pu durer infiniment, tant que nous avions du diesel.

Si vous essayez d'alimenter l'ensemble du centre-ville avec une centrale à eau chaude — et on parle même d'alimenter le pré Tunney, Portage et les Terrasses de la Chaudière — il va vous falloir une centrale énorme sur le plan électrique. Vous auriez besoin de pompes.

Actuellement, notre refroidisseur contient plus d'un million de gallons d'eau. Avec ce système de chauffage, il contiendrait au moins deux millions de gallons d'eau traitée contenant du molybdate. Il y aura des produits chimiques dans ce système d'eau chaude.

Lorsque l'on ferme une centrale et qu'on ferme physiquement le système pour y faire des travaux, des soudures et des découpes, il faut la vider. Vous pourriez devoir vider des centaines de milliers de gallons d'eau et n'avoir nulle part où les mettre. L'eau devra être déversée dans la rivière, et le molybdate qu'elle contient également.

La vapeur s'échappe toute seule — nul besoin de pompe. Elle passe d'une zone à une autre. Ce système est adapté à notre climat.

Quand ils ont mentionné la centrale à basse température pour la première fois, nous leur avons dit que cela ne serait pas possible. La semaine dernière, j'ai entendu qu'ils avaient augmenté la température à 150 °C. On se rapproche d'un scénario plausible, dans lequel cela pourrait fonctionner, mais cela n'élimine pas certains des principaux problèmes liés à l'eau chaude lorsque la centrale se situe juste à côté d'une rivière. Les poissons vont boire cette eau, nous allons la boire, et ce n'est tout simplement pas une bonne idée.

• (1625)

M. Daniel Blaikie: Dans le mémoire que vous avez produit pour la présente séance, je pense également avoir lu que, sur le plan des économies d'énergie, on prévoyait une diminution initiale d'environ 63 % des émissions. Je sais que dans votre exposé, vous avez proposé des solutions visant à accroître l'efficacité de la centrale vapeur existante. Nous avons également entendu que ce pourcentage pourrait ne pas comprendre — et c'est pourquoi je pense qu'il serait utile de voir le document sur lequel ce chiffre est fondé — que certains des bâtiments utilisent la centrale vapeur pour contrôler l'humidité, et que cela peut être très important dans certains bâtiments. Ils seraient forcés d'installer des chaudières locales, ce qui éliminerait une partie des économies d'émissions. Pourriez-vous nous parler de ce problème?

M. Paul Paquette: Oui, le Musée des beaux-arts du Canada utilise notre vapeur directement pour humidifier ses locaux, afin de conserver ses œuvres d'art dans un environnement contrôlé. De nouvelles chaudières à vapeur devraient être installées, de plus petite taille, si bien qu'un plus grand nombre de conduites à gaz naturel passeraient sous ces bâtiments. C'est certain.

M. Daniel Blaikie: Si la chaudière tombe en panne et que vous devez effectuer des réparations, quelle sera la différence? Je sais que nous avons parlé de l'endroit où nous déverserions l'eau, mais quelle est la différence entre vider une chaudière à eau ou une chaudière à vapeur pour ce qui est du temps nécessaire pour effectuer des réparations?

M. Paul Paquette: Dans le cas d'une conduite de vapeur, lorsque vous fermez un robinet d'admission, la centrale peut rester en panne pendant environ une demi-heure, et dans les deux à trois heures suivantes, les conduites auraient assez refroidi pour que les soudeurs puissent y travailler. Avec une centrale à eau chaude de cette taille, selon l'emplacement des robinets d'admission, il pourrait falloir 24 heures pour vider une petite section de conduite, car ce processus prend du temps. Ces conduites sont aussi hautes que la salle dans laquelle nous nous trouvons. Elles sont énormes, et elles ne sont pas encore dans le tunnel. Ils devront construire les tunnels pour ces conduites. Ces tunnels n'ont pas été conçus pour un système ayant une enthalpie de température si faible. S'ils passent à l'eau chaude à basse température, ils vont devoir casser beaucoup de béton pour essayer de les faire tenir dans ces tunnels. C'est certain.

M. Daniel Blaikie: Un mois comme celui que nous vivons actuellement, les bâtiments devront-ils disposer d'une chaudière de remplacement pour éviter qu'ils gèlent pendant que l'on effectue les réparations? Il faut du temps pour remplir de nouveau la chaudière et la repressuriser.

M. Paul Paquette: Exactement. Nous fermons la chaudière tous les ans, parfois deux fois par an. Nous essayons de planifier ces fermetures pendant les périodes creuses, pas en février, évidemment.

Il y a des incidents, comme celui de 2009. Nous avons eu de la chance qu'il survienne en novembre, et que la plus basse température ait été de -7 °C. Si cet incident s'était produit en février de cette année, les conséquences auraient été très graves. Cela aurait causé des dégâts considérables à l'infrastructure du centre-ville et aux édifices. Cela ne fait aucun doute.

Nous n'avons pas de chaudières de remplacement. À l'époque, notre solution était l'Imprimerie nationale, qui avait trois petites chaudières. Nous avons eu de la chance.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Peterson, allez-y s'il vous plaît. Vous avez sept minutes.

M. Kyle Peterson (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous d'être des nôtres aujourd'hui.

Je vais poursuivre avec M. Wayland. Vous avez évoqué à maintes reprises l'importance que revêt la technologie dans tous ces efforts. Je sais que vous n'avez pas forcément eu l'occasion de préciser votre pensée, alors je vais vous donner la possibilité de le faire maintenant.

Je voudrais simplement que vous nous expliquiez quels aspects de la technologie méritent notre attention et comment nous pouvons miser là-dessus pour atteindre certains de ces objectifs.

• (1630)

M. Matt Wayland: Je m'apprêtais à parler du système d'automatisation de bâtiment, qui contrôle essentiellement l'éclairage, la sécurité, les alarmes d'incendie, le chauffage et le refroidissement. Ce serait le cerveau du bâtiment, et il est même possible de régler, comme je l'ai dit, les stores ou les thermostats dans certaines pièces.

On trouve ce genre de système surtout dans les bâtiments construits après 2000. Tout ce qui a été bâti avant cette date relève du quitte ou double. Les systèmes d'automatisation de bâtiment varient en fonction de l'ampleur des commandes que vous voulez leur déléguer. M. McCauley a dit tout à l'heure que des travaux avaient été effectués, mais nous ignorons l'efficacité des améliorations. Dans le cas du système d'automatisation de bâtiment, vous pouvez intervenir après coup et ajuster les variables en conséquence, disons, en raison du changement d'heure ou d'un hiver particulièrement doux ou froid. Si nous n'économisons pas autant d'énergie que nous le pensions, nous essaierons de modifier légèrement les paramètres du système.

Cela vous donne le compte rendu des possibilités de gains en efficacité. Tout y est révélé. C'est la voie à suivre et, au fond, il s'agit de rendre un bâtiment intelligent.

M. Kyle Peterson: Merci, monsieur Wayland.

Pour enchaîner sur ce point — et je m'adresse maintenant aux représentantes de BOMA —, Services publics et Approvisionnement Canada dispose de la technologie des bâtiments intelligents. Vous êtes probablement au courant. D'après vous, les immeubles fédéraux devraient-ils tous bénéficier de cette technologie? Le rapport coûts-avantages est-il suffisant pour que cela en vaille la peine?

Mme Hazel Sutton: Manifestement, un bâtiment qui peut communiquer avec ses différentes composantes et comprendre à quel moment précis et pour quelle raison chacune d'elles doit fonctionner... C'est vraiment avantageux pour les bâtiments.

Cela dit, si l'objectif est de passer de 0 à 100, une telle conversion n'en vaudra peut-être pas la peine pour tous les types de bâtiments. Les édifices qui posent le plus de problèmes sont ceux qui ont été négligés au fil du temps. Ce ne sont pas des immeubles de prestige. Ils consomment beaucoup d'énergie, et personne n'a vraiment pris la peine de s'en occuper. Voilà les édifices qui pourraient procurer le plus d'avantages, même au coût le plus bas.

Je recommanderais donc une approche sélective, qui consiste à choisir les bâtiments dont le rendement est déjà élevé. Ce sont ceux-là qui profiteront, à coup sûr, des améliorations attribuables aux systèmes d'automatisation ou aux technologies des bâtiments intelligents. Ensuite, dans le cas des édifices ayant été délaissés, vous pouvez peut-être commencer par effectuer une vérification et procéder à quelques rénovations éconergétiques de base.

M. Kyle Peterson: Vous avez parlé de votre programme BOMA BEST. Est-ce destiné aux nouvelles constructions ou uniquement aux bâtiments existants ayant fait l'objet de rénovations éconergétiques? Veuillez nous en dire un peu plus à ce sujet.

Mme Hazel Sutton: Ce programme vise uniquement les bâtiments existants. Nous n'avons aucun volet pour les nouvelles constructions. Le programme ne s'adresse qu'aux bâtiments de plus de 12 mois. Nous voulons en évaluer le rendement. Font-ils ce qu'ils sont censés faire? Les gens sont-ils au courant des programmes? Y a-t-il des programmes de gestion pour appuyer ces efforts? Le tout porte vraiment sur le fonctionnement et la gestion.

M. Kyle Peterson: Votre organisation a-t-elle un programme semblable pour les nouvelles constructions?

Mme Hazel Sutton: Non, mais il y a d'autres organisations qui en ont.

M. Kyle Peterson: Comme le programme LEED... C'est un exemple que nous connaissons tous.

Votre programme est-il semblable à cela, mais à la différence qu'il s'adresse aux immeubles existants?

Mme Hazel Sutton: Oui, exactement.

M. Kyle Peterson: Merci d'avoir apporté cette précision.

Tant qu'à y être, j'aimerais savoir si vous avez entendu parler des « clauses de bail écologiques » et, le cas échéant, si vous pouvez nous en parler un peu plus longuement. En quoi ces clauses seraient-elles utiles, et que devrait savoir le gouvernement à leur sujet?

Mme Hazel Sutton: Absolument.

En ce qui concerne les clauses de bail écologiques, nous avons des questions précises qui encouragent nos utilisateurs à les mettre en place. C'est un très bon moyen de favoriser la communication et l'échange d'information entre les locataires et les propriétaires.

Dans le cas de nombreux types de bâtiments — par exemple, les bâtiments industriels légers —, il est très difficile pour les propriétaires d'accéder aux données sur la consommation d'énergie et d'eau parce que les locataires pourraient se montrer un peu discrets à cet égard et ne pas vouloir les communiquer. Si l'on met en place un bail écologique qui prévoit un échange d'information pour aider le gestionnaire d'immeubles à atteindre les cibles en matière de bâtiments écologiques, cela facilitera cette conversation. Le gérant d'immeubles voudra cerner les priorités, puis s'assurer qu'elles figurent dans le bail écologique afin que les locataires s'y conforment. Cela permet ainsi d'accroître la communication.

M. Kyle Peterson: Je vous remercie de ces explications.

Madame Giroux-Schmidt, le Programme d'acquisition de services énergétiques, dont nous sommes saisis aujourd'hui... Au moment où le gouvernement s'oriente vers des sources d'énergie plus neutres en carbone, vous avez sûrement beaucoup de recommandations à formuler concernant ce changement, dont il n'a pas encore été question aujourd'hui.

L'électricité renouvelable devrait-elle être achetée sur place, ou y a-t-il de meilleures façons de s'y prendre? À votre avis, s'agit-il d'une priorité importante pour le gouvernement du Canada?

• (1635)

Mme Colleen Giroux-Schmidt: Si cela peut se faire sur place, tant mieux, mais nous vous encourageons à envisager, entre autres, de regrouper la demande. Vous pourrez peut-être acheter de l'électricité produite par une installation dans une communauté autochtone qui n'a accès à aucune autre occasion de développement économique, mais qui pourrait disposer d'un programme d'énergies renouvelables. Grâce à un approvisionnement un peu plus stratégique, vous pouvez également débloquer certaines des possibilités de développement économique. Si l'on se concentre uniquement sur les demandes distinctes de chaque bâtiment, il n'y aura jamais suffisamment d'énergie pour permettre à l'un ou l'autre de ces projets d'aller de l'avant.

M. Kyle Peterson: Expliquez-moi comment cela pourrait fonctionner dans la pratique. Bien entendu, l'acheminement de l'énergie vers les utilisateurs fait partie du coût de l'énergie. Quelle sorte d'analyse devrait-on effectuer pour déterminer si une telle mesure serait appropriée?

Mme Colleen Giroux-Schmidt: Il existe quelques options.

En tant que client de l'entreprise d'électricité dans la province ou le territoire où celle-ci se trouve, le gouvernement pourrait collaborer avec cette dernière pour veiller à ce qu'elle achète de l'électricité provenant de projets dans lesquels des communautés autochtones sont des partenaires.

Une autre option ou un autre outil qui est accessible sur le marché en ce moment, c'est ce qu'on appelle un crédit pour l'énergie renouvelable. On s'en sert dans bien des endroits pour permettre la construction de projets ailleurs qu'à l'emplacement de l'utilisateur ultime. On entend aussi parler de plus en plus souvent des accords d'achat d'énergie organisationnels ou virtuels. C'est ce que font des sociétés comme Microsoft ou Ikea lorsqu'elles affirment combler 100 % de leurs besoins en électricité au moyen de sources renouvelables. Souvent, cela ne se trouve pas à proximité de leurs installations. Elles achètent donc de l'électricité renouvelable produite ailleurs dans le monde, mais aux termes des accords d'achat d'énergie virtuels, elles sont en mesure de raccorder le tout à leurs installations.

Il existe aujourd'hui un grand nombre d'outils. Nous estimons qu'il y a lieu de les peaufiner en vue de favoriser les projets de partenariat avec des communautés autochtones ici même, au Canada.

M. Kyle Peterson: Il ne me reste plus de temps. J'en suis désolé.

Merci, monsieur le président.

Le président: Nous passons maintenant aux interventions de cinq minutes.

Nous allons commencer par M. Deltell.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis ravi de vous parler aujourd'hui.

[Français]

Tout d'abord, je tiens moi aussi à rendre un hommage très sérieux et très sincère à M. Michael Ferguson. J'ai été terriblement touché par l'annonce de son décès. Je ne savais pas qu'il était malade, ce qui montre à quel point il est resté très professionnel jusqu'à l'extrême hiver de sa vie. C'était un homme droit, un homme honnête et intègre. Cet homme était devenu bilingue passé l'âge normal où on le devient, ce qui prouve que l'on est toujours capable de réaliser ce grand objectif canadien. J'offre mes condoléances à la famille et aux proches de M. Ferguson.

Messieurs et mesdames, soyez les bienvenus à votre Chambre des communes.

[Traduction]

Le sujet que j'aimerais aborder aujourd'hui concerne les éoliennes. Comme nous le savons, si nous voulons envisager de nouvelles façons de produire de l'énergie, les éoliennes constituent l'une des options. Au Québec, nous avons eu une expérience très positive dans le domaine, et les choses ont bougé au cours des dernières années.

Je me souviens très bien qu'en 2014, lorsque j'étais député à l'Assemblée nationale, je défendais avec ardeur l'utilisation judicieuse des fonds publics. C'est pourquoi j'ai été très contrarié d'apprendre qu'au Québec, l'énergie éolienne coûte trois fois plus cher que l'hydroélectricité.

[Français]

Je disais tout le temps que si cela coûtait trois fois plus cher, cela coûtait trois fois trop cher. C'était en 2014. La situation s'est améliorée au Québec, mais pas de façon très convaincante.

Encore au mois d'août dernier, la vérificatrice générale du Québec concluait qu'il n'était pas rentable au Québec de produire de l'électricité au moyen d'éoliennes.

On se souvient également d'un grand projet présenté au Québec par une communauté autochtone, avec le soutien d'une entreprise privée. En août dernier, le président d'Hydro-Québec avait annoncé

que, selon les conclusions de la société d'État, l'énergie éolienne, et particulièrement ce projet-là, pouvait engendrer des pertes de 2 milliards de dollars. Cela a amené le premier ministre élu aux dernières élections, M. Legault, à affirmer le 29 novembre dernier, à Wendake, qui par hasard se trouve dans ma circonscription, qu'il n'irait pas de l'avant tant et aussi longtemps qu'il y aurait des surplus énergétiques à Hydro-Québec.

Je m'adresse à Mme Giroux-Schmidt, d'Innergex. Il faut mentionner que cette compagnie est bien impliquée dans l'éolien au Québec et y connaît du succès. Je tiens à saluer l'investissement majeur de 630 millions de dollars que l'entreprise a fait récemment, au mois d'août dernier, pour acheter cinq parcs éoliens.

Ma question est fort simple: sommes-nous capables de produire de l'électricité à partir de l'énergie éolienne sans que cela coûte des sous aux contribuables?

• (1640)

[Traduction]

Mme Colleen Giroux-Schmidt: J'ai quelques observations à faire à ce sujet.

Les coûts de l'énergie éolienne ont continué de chuter de façon spectaculaire au cours de la dernière décennie, et c'est encore le cas aujourd'hui. D'ailleurs, dans le cadre des récents processus d'approvisionnement concurrentiels tenus en Alberta et en Saskatchewan, le coût de l'énergie éolienne était fixé à environ 3\$. Les prix continuent donc de baisser.

Cela dit, nous devons examiner chaque région du pays. Certaines technologies s'imposeront plus que d'autres. Le Québec, la Colombie-Britannique et le Manitoba ont la chance de pouvoir compter sur des investissements historiques en hydroélectricité, ce qui signifie que le réseau électrique dans ces provinces permet d'avoir un produit à très faible coût.

Je tiens à dire un mot sur votre allusion aux contribuables, car un des aspects que l'on oublie parfois dans les discussions sur l'électricité et l'énergie, c'est la différence entre les abonnés et les contribuables. Quand vient le temps de choisir la source d'énergie à utiliser, nous avons tendance à prendre nos décisions en fonction des abonnés, mais ce sont les contribuables qui font les frais de l'inaction face aux changements climatiques et des conséquences liées aux perturbations climatiques.

On peut voir la situation d'un autre oeil, c'est-à-dire en tenant compte des retombées dont pourrait profiter une communauté autochtone qui participe à un projet. Ce n'est pas nécessairement un facteur qui entrera en ligne de compte dans le contexte des abonnés. Je vous encourage tous à commencer à adopter une vue plus large au moment d'examiner les coûts et les avantages de ces projets et à tenir compte des retombées générales pour les contribuables, en plus de celles pour les abonnés.

[Français]

M. Gérard Deltell: Selon vous, quel devrait être le ratio entre les pertes subies par les contribuables et les gains dont vous venez de parler?

[Traduction]

Mme Colleen Giroux-Schmidt: Malheureusement, je n'occupe pas de charge publique. C'est une question difficile à aborder, et il n'est pas facile de dire quelle est la valeur pour les contribuables. C'est un défi, mais collectivement, nous devons commencer à examiner certains de ces choix dans une optique un peu plus large. Au Québec, par exemple, les gens de la Gaspésie ont profité d'énormes possibilités de développement économique régional au cours de la dernière décennie grâce à la construction d'éoliennes. Dans cet exemple, les contribuables ont également tiré leur épingle du jeu.

[Français]

M. Gérard Deltell: Merci beaucoup, madame Giroux-Schmidt, d'avoir mis en lumière le fait qu'il n'est vraiment pas évident de calculer l'effort exigé des contribuables par rapport aux gains qui pourraient survenir en matière de création d'emploi local ou encore de lutte contre les changements climatiques.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de Mme Murray. Vous avez cinq minutes.

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci aux témoins.

Je vais pousser un peu plus loin le concept d'écologisation du gouvernement. Le Centre pour un gouvernement vert a été lancé notamment pour faire en sorte que les activités du gouvernement fédéral destinées à favoriser l'atteinte d'objectifs climatiques — sur le plan des bâtiments fédéraux, du parc de véhicules et d'autres sources d'émissions — deviennent en quelque sorte un vecteur pour l'économie verte, l'innovation et l'économie axée sur l'énergie propre dans une optique beaucoup plus large.

Je me suis entretenue avec des gens dans ces secteurs. Par exemple, le représentant d'un très grand propriétaire d'immeubles de bureaux ici, à Ottawa a dit: « Vous savez, il est formidable que le gouvernement déploie ces efforts, parce que nous sommes prêts à collaborer en tant que partenaires, mais le marché n'exige vraiment pas que nous prenions les mesures qui pourraient s'imposer. » J'ai eu la même conversation avec les représentants d'une énorme entreprise de construction et d'autres entreprises nationales dans le domaine, qui disent: « Nous sommes prêts, mais nos clients n'exigent pas nécessairement que nous réalisions des projets beaucoup plus écologiques et efficaces. L'initiative prise par le gouvernement sera utile à cet égard. »

J'aimerais savoir ce que nous devons comprendre, au gouvernement, pour pouvoir réellement miser sur le travail que nous faisons en vue de stimuler ce genre d'innovations, de développement de matériaux et d'améliorations de processus de façon plus générale dans l'économie canadienne afin que le Canada puisse devenir un véritable chef de file dans le domaine et exporter ces produits et services.

Les représentantes de BOMA pourraient peut-être répondre en premier.

Mme Hazel Sutton: C'est intéressant parce que les gens semblent toujours penser que, pour bien construire un bâtiment et pour le rendre efficace, il faut payer plus de coûts au départ, mais tôt ou tard, il y aura des économies sur le plan opérationnel, et l'exploitation de l'édifice coûtera beaucoup moins cher à la longue. Il y a souvent un décalage entre les intérêts qui déterminent comment le bâtiment sera

construit: les gens qui paieront les coûts opérationnels et ceux qui paieront la construction du bâtiment ne sont pas nécessairement les mêmes. Nous devons nous assurer que le tout est, au bout du compte, en adéquation avec les économies qui sont réalisées par la personne qui doit payer les coûts opérationnels du bâtiment et que cette personne intervient également dans les discussions portant sur la construction de l'immeuble. Cela pourrait aider à harmoniser les deux.

L'autre aspect concerne la formation et l'éducation. Bien sûr, nous essayons constamment de faire en sorte que les gens comprennent les avantages d'un bâtiment efficace, comme le niveau accru de confort et les économies que l'on finit par réaliser. Par conséquent, l'éducation joue certainement un rôle important à cet égard.

M. Wayland a également parlé de la formation des gens qui feraient le travail même. Il faut préparer cette nouvelle main-d'œuvre dotée de compétences en matière d'écologisation et comprendre que la contribution de ces travailleurs revêt une importance pour nous, afin qu'ils puissent devenir des experts dans la construction et l'exploitation de ces bâtiments. Voilà qui sera précieux pour le Canada à long terme.

• (1645)

Mme Joyce Murray: Quelqu'un d'autre veut-il donner des conseils au gouvernement sur la façon dont il peut stimuler l'économie en général en servant de banc d'essai pour l'innovation ou de premier utilisateur de nouvelles technologies, tout en créant des économies d'échelle pour les inventeurs? Y a-t-il des domaines où nous pouvons maximiser nos efforts?

Le président: Monsieur Silas.

M. Alex Silas: Je dirais qu'il faut écouter les travailleurs du secteur public, les fonctionnaires et les experts sur le terrain. Vous avez entendu tout à l'heure comment mon collègue, Paul, a trouvé d'emblée un moyen d'assurer un refroidissement plus efficace: utiliser l'eau de la rivière des Outaouais, au lieu de faire fonctionner un refroidisseur. Nous avons de tels experts sur le terrain; non seulement ils connaissent ces usines mieux que quiconque, mais ils ont aussi à coeur ces lieux de travail.

Mme Joyce Murray: D'accord, excusez-moi. Ce n'était pas l'objet de ma question. Elle ne portait pas sur un projet précis. Elle concernait plutôt les mesures prises par le gouvernement et la façon dont nous pouvons miser là-dessus pour stimuler l'innovation dans l'économie en général. Puisque nous parlons maintenant de gens, il est très important, en ce qui a trait aux systèmes d'automatisation de bâtiment, de pouvoir compter sur des personnes qualifiées pour en assurer le fonctionnement et l'entretien, quitte à peut-être exiger des accréditations qui sont uniformisées partout au Canada, voire à l'échelle internationale.

Les représentantes de BOMA sauraient peut-être dire s'il existe une lacune en la matière. Le gouvernement fédéral devrait-il prêter attention à cet aspect, ou est-ce l'industrie qui offrira naturellement la formation professionnelle et les accréditations nécessaires?

Le président: Malheureusement, nous devons en rester là, car le temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. McCauley, qui dispose de cinq minutes.

M. Kelly McCauley: Je vais m'en tenir aux représentantes de BOMA. J'ai seulement quelques brèves questions à vous poser. En ce qui concerne l'écologisation du gouvernement, vous avez mentionné que certaines provinces ont la chance d'avoir une abondance de ressources hydroélectriques. En Alberta, d'où je viens, c'est surtout le charbon qui est utilisé. Ne ferions-nous pas mieux de nous concentrer sur les provinces qui dépendent grandement du charbon afin de moderniser leurs installations avant de commencer à intervenir dans d'autres endroits au pays?

Mme Hazel Sutton: C'est une excellente question. Permettez-moi de vous aiguiller sur une étude formidable qui a été réalisée par le Conseil du bâtiment durable du Canada. Je pense que M. Whalen en a parlé tout à l'heure. Ces gens ont évalué avec précision les possibilités d'améliorations écoénergétiques au pays pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ils ont analysé la consommation par province — combien consomment l'ensemble des immeubles de chacune des provinces —, mais aussi les émissions de gaz à effet de serre de chacune d'elles.

Leur recommandation était basée sur ce graphique éloquent où l'on peut voir en un coup d'oeil qu'il y a certainement des provinces qui ont un poids beaucoup plus élevé que d'autres en matière d'émissions. Ce serait sans doute un bon point de départ que de s'attaquer à ces rénovations et d'investir dans les énergies renouvelables. Dans les provinces où les émissions de GES sont déjà très faibles, comme c'est le cas au Québec, en Ontario, en Alberta, au Manitoba et en Colombie-Britannique grâce à l'hydroélectricité, le gouvernement pourrait se focaliser sur d'autres aspects de la rénovation qui permettraient aux immeubles de consommer moins.

Bref, ce serait assurément la chose à faire que de commencer par les plus gros émetteurs.

M. Kelly McCauley: J'essaie simplement de remettre les électriciens de M. Whalen au travail.

J'ai deux dernières petites questions. BOMA représente évidemment un grand nombre de propriétaires et d'exploitants d'immeubles partout au pays, et certains d'entre eux ont de nombreux immeubles à leur actif. En ce qui concerne ces rénovations, comment ceux qui possèdent ou gèrent de nombreux immeubles se tirent-ils d'affaire?

• (1650)

Mme Hazel Sutton: Ils investissent à fond. Nous avons beaucoup d'entreprises qui misent tout leur portefeuille là-dessus. En ce moment, c'est une course pour voir qui aura le plus de bâtiments rénovés.

Ce qui leur facilite les choses, c'est qu'ils ont une vue d'ensemble très nette de l'efficacité de leurs immeubles, et qu'ils peuvent cibler ceux qui nécessitent le plus de soin. Ensuite, ils répartissent l'argent en fonction de budgets à long terme pour la modernisation des immobilisations. Ils passent d'un immeuble à l'autre en priorisant toujours celui qui retient l'attention. Essentiellement, chaque immeuble bénéficiera de petites améliorations, mais puisqu'ils sont en mesure de cerner lesquels sont les plus gros émetteurs, lesquels consomment le plus, ce sont eux qui auront la priorité pour les rénovations majeures, comme l'installation d'une nouvelle chaudière, par exemple.

M. Kelly McCauley: Je suis conscient que vous n'aurez peut-être pas de réponse à me donner, mais y a-t-il une tendance claire chez les grands propriétaires et gestionnaires en ce qui a trait aux choses qu'ils priorisent?

Mme Hazel Sutton: Voulez-vous parler d'aménagements précis?

M. Kelly McCauley: Oui. Y a-t-il quelque chose qui est à la mode, qui fait consensus?

Mme Hazel Sutton: L'énergie est de loin la chose la plus populaire.

M. Kelly McCauley: Vous voulez dire, de réduire la consommation énergétique?

M. Hazel Sutton: Oui, exactement. Cela leur permet de réduire les coûts d'exploitation du jour au lendemain, ce qui n'est pas le cas avec le réacheminement des déchets. Tout le monde commence par l'énergie, puis l'eau, puis le gaspillage.

La modernisation de l'éclairage dans les immeubles est l'une des choses les plus importantes et les plus populaires. Elle permet de réduire sur-le-champ la consommation d'énergie de façon radicale. Ensuite, ils affectent habituellement les économies ainsi réalisées à d'autres secteurs, comme le réacheminement des déchets.

M. Kelly McCauley: J'ai une dernière question à vous poser, et elle n'a pas nécessairement quelque chose à voir avec l'écologisation du gouvernement. J'ai remarqué que les codes du bâtiment ont été changés pour permettre aux immeubles de bureaux plus élevés d'avoir une ossature de bois. Y a-t-il selon vous quelque chose de négatif dans le fait qu'il soit désormais possible d'utiliser du bois au-dessus de quatre étages, ce qui n'était pas le cas avec la façon de faire traditionnelle? Cela peut-il avoir une incidence sur les émissions de gaz à effet de serre ou l'efficacité des immeubles?

Mme Hazel Sutton: Je ne suis pas qualifiée pour parler de cela. Nous travaillons avec des immeubles bâtis, pas avec de nouvelles constructions. Personnellement, je pense que c'est une très bonne chose que l'on puisse maintenant construire des ossatures de bois pour des immeubles de grande hauteur. L'avantage vient du fait que le carbone est emprisonné dans le bois. Toutefois, je ne suis malheureusement pas tout à fait en mesure de me prononcer là-dessus.

M. Kelly McCauley: D'accord.

Y a-t-il quelqu'un d'autre qui le saurait? Eh bien, bravo! Je voulais jouer à coincer nos experts et j'ai gagné.

Des voix: Oh, oh!

M. Kelly McCauley: Quoi qu'il en soit, merci. Ce sont les seules questions que j'avais. Merci beaucoup pour toutes ces informations.

Le président: Merci.

Madam Ratansi, vous avez cinq minutes.

Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.): Merci beaucoup.

Je vais m'adresser aux représentantes de BOMA.

En ce qui concerne l'ensemble de la stratégie pour un gouvernement vert, comment le gouvernement et l'industrie peuvent-ils tirer parti du travail que vous faites? Je crois que Mme Murray vous a posé cette question. Pouvez-vous, s'il vous plaît, me faire voir les deux côtés de la médaille?

Mme Hazel Sutton: Comment l'industrie tire parti de ce que nous faisons avec...

Mme Yasmin Ratansi: Comment peut-elle tirer parti de la stratégie à trois volets pour un gouvernement vert, soit sur le plan de l'efficacité énergétique, de la gestion des déchets et de la réduction de la consommation d'eau ou, si vous préférez, comment pouvons-nous tirer des leçons de ce que vous faites?

Mme Hazel Sutton: Absolument. Victoria, sentez-vous bien à l'aise de nous faire part de vos réflexions.

Notre point de vue est celui du bâtiment, alors nous nous focalisons sur la façon dont les immeubles fonctionnent. L'évaluation nous donne un point de référence. Elle nous permet de comprendre l'efficacité d'un immeuble afin d'être en mesure d'établir ce qu'il y a de mieux à faire pour améliorer les choses. Le programme peut assurément aider à tirer parti de la stratégie, puisqu'il fournit ce cadre, ce point de référence constitué de données réelles qui permettent de comprendre comment fonctionnent les immeubles de votre portefeuille.

Si la question était posée en sens inverse — à savoir, comment nous pouvons mettre à profit votre stratégie —, je dirais que le fait que vous montrez le chemin avec cette formidable stratégie signifie que nous pouvons aussi inciter d'autres administrateurs d'immeubles de petite et moyenne envergure à reconnaître qu'il s'agit là d'une initiative très importante et qu'ils devraient s'y intéresser et s'inspirer de vos pratiques exemplaires. Bref, nous pourrions aider à communiquer ce message.

Mme Yasmin Ratansi: Vous avez dit qu'il y a 150 immeubles fédéraux qui vous ont demandé une évaluation aux fins de certification. Y a-t-il un outil dont vous vous servez pour certifier? S'agit-il de quelque chose dont vous pourriez faire profiter l'État?

Mme Hazel Sutton: Absolument. BOMA BEST est cet outil. Il s'agit d'une évaluation en 180 questions qui évalue les dix aspects que j'ai mentionnés plus tôt. C'est efficace. C'est l'outil que nous fournissons pour faire le point sur l'efficacité des immeubles. Je crois que les 150 immeubles dont vous parlez ont été soumis à notre attention il y a seulement deux semaines. Nous travaillerons avec eux, non pas en tant que consultants, mais simplement pour les aider tout au long du processus. Le directeur chargé des immeubles évaluera chacun de ces édifices, un par un, pour voir comment ils se comportent dans tous les domaines et cerner les choses qui devraient être améliorées.

• (1655)

Mme Yasmin Ratansi: Combien de temps faut-il pour faire l'évaluation ou la vérification de ces immeubles?

Mme Hazel Sutton: Habituellement, l'évaluation dure environ six mois. Ce sont de simples questions auxquelles on répond par oui ou non, mais vous devez être en mesure de fournir de la documentation à l'appui de vos réponses. Nous poserons des questions comme: « Avez-vous un programme de gestion des matériaux de construction dangereux? » C'est oui ou c'est non, mais si c'est oui, on demandera à voir ledit programme.

C'est la partie qui prend un peu plus de temps. Je dirais qu'il faut environ six mois pour tout le processus. Ensuite, nous enverrons un tiers vérificateur à l'immeuble pour passer en revue l'évaluation avec le gestionnaire de l'immeuble et nous assurer que les réponses sont corroborées par la documentation. Nous serons heureux de vous envoyer un lien vers l'un de nos exemples de questionnaires, absolument.

Mme Yasmin Ratansi: Voilà qui est très bien.

L'une des choses dont nous avons discuté... J'aimerais vous demander, si c'est possible, de répondre à ce que Paul Paquette a dit. Comme vous le savez, l'électricité est la principale cause de GES, et le gouvernement montre que ses biens immobiliers comptent pour 89 % des émissions totales.

Il est question d'un système de chauffage et de climatisation. J'ai écouté tous vos exposés. Ils sont interdisciplinaires et interdépendants. Je réfléchissais à cela quand vous avez dit que les PPP n'étaient pas une bonne chose. Il y a des entreprises, des technologies

et des innovations qui pourraient être soutenues financièrement ou dont nous pourrions tirer parti.

Ma question s'adresse à Mme Giroux-Schmidt ou aux gens de BOMA. M. Paquette parlait de la conversion de la vapeur à l'eau chaude à basse température et de certaines réserves qu'il avait, mais j'avais l'impression que c'était un pont vers une énergie neutre en carbone. Est-ce vrai ou faux? Comment évaluez-vous cela?

M. Paul Paquette: C'est tout à fait faux.

Le président: Il ne nous reste que 30 secondes environ.

Mme Yasmin Ratansi: D'accord. C'est très bien.

Vous répondrez la prochaine fois.

Le président: Nous aurons une autre série de questions, et vous aurez donc tous l'occasion de revenir là-dessus. Monsieur Paquette, si vous voulez intervenir, ne vous gênez pas pour le faire.

Nous allons maintenant passer à M. Blaikie, pour trois minutes. Ensuite, chers collègues, nous aurons probablement assez de temps pour une série complète d'interventions de sept minutes.

Monsieur Blaikie, vous avez la parole.

M. Daniel Blaikie: Merci beaucoup.

Je voulais poser cette question à M. Wayland, pendant qu'il est ici. Je pense qu'il y a des efforts pour aller au-delà de cela, et nous avons entendu des choses prometteuses aujourd'hui, mais il y a encore souvent une sorte de dichotomie entre, d'une part, la création d'emplois et l'emploi et, d'autre part, l'écologisation de l'économie.

Pourriez-vous nous donner un aperçu des types d'emplois disponibles et des perspectives de création d'emplois? Nous parlons beaucoup de nouvelle formation, et il y a certainement des besoins à cet égard, surtout pour ceux qui ont travaillé dans le secteur pétrolier et gazier, mais il y a beaucoup de gens qui ont déjà des compétences et qui ne travaillent pas actuellement. Comment ces gens-là peuvent-ils profiter rapidement des investissements dans l'écologisation des immeubles?

M. Matt Wayland: Oui, vous avez raison de le mentionner. La fédération a des centres de formation un peu partout au pays, un peu plus de 23, en fait. Nous avons un programme de certification pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, mais il faut être électricien pour y entrer. Le programme est certifié par la CSA, l'Association canadienne de normalisation. Nous avons des programmes de formation sur les infrastructures destinées aux véhicules électriques. Deux de nos plus grandes sections locales — à Toronto et à Vancouver — ont des programmes d'immobilier et de contrôle de l'éclairage. Ces programmes permettent aux participants de devenir des experts non seulement en électricité, mais aussi dans ces domaines.

Pour ce qui est d'examiner la disponibilité et de mettre les gens au travail dans des régions où le taux de chômage pourrait être élevé ou dans des régions où un changement serait en train de s'opérer — comme c'est le cas de ceux qui travaillaient dans l'exploitation des sables bitumineux et qui manquent maintenant de travail —, il existe d'immenses possibilités. On n'a qu'à penser aux emplois dans la modernisation des immeubles, qui donnent à ces personnes... Qu'il travaille à Terre-Neuve à un projet pétrolier, dans une centrale hydroélectrique, dans une usine de fabrication de voitures ou à l'installation de panneaux solaires, un électricien est un électricien. La quantité de formation nécessaire en fait des compagnons électriciens ou des apprentis plus polyvalents. En dehors de l'électricité, j'ai mentionné plus tôt les métiers de la plomberie et de la tuyauterie: branchement de nouvelles chaudières, isolateurs, isolation de tous les tuyaux et systèmes CVC.

Il y a beaucoup d'occasions de fournir du travail et de stimuler l'activité économique dans les régions où il y a des immeubles gouvernementaux. On ne peut pas déplacer les édifices...

• (1700)

M. Daniel Blaikie: Pensez-vous que l'État peut faire quelque chose du point de vue des politiques pour s'assurer que les investissements qu'il fait dans ses immeubles, ses parcs de véhicules ou ailleurs sont facilement transférables au secteur non gouvernemental? Cela pourrait se faire du côté de la formation. Il pourrait par exemple veiller à ce qu'il y ait des apprentis sur le chantier...

M. Matt Wayland: C'est assurément l'une des choses qui pourraient se faire. Nous prônons...

Le président: Je suis désolé de vous interrompre à nouveau. Je vais vous demander de mettre cette réponse en veilleuse pour un moment. Vous pourrez peut-être y revenir lorsque nous passerons à la série de questions de sept minutes. Et nous allons amorcer cette série sur-le-champ avec Mme Ratansi.

Mme Yasmin Ratansi: Merci. Je vais revenir à ma question.

Je regarde le Programme d'acquisition de services énergétiques. J'écoute ce que le gouvernement dit avoir l'intention de faire: il veut réduire de 40 % ses émissions de GES en passant au vert, attendu que ses biens immobiliers produisent 89 % de ces émissions. Une partie de ce travail consistera essentiellement à miser sur les immeubles intelligents, à utiliser de l'eau chaude à basse température et à passer de la vapeur à des refroidisseurs électriques. Ce sont des questions de technologie et d'innovation.

Je suis certaine qu'il y aura des intérêts conflictuels... Nous sommes à l'écoute de toutes les parties. Qu'il s'agisse de l'opposition, du gouvernement ou d'autres intervenants, nous écoutons toutes les parties.

J'essaie de comprendre ce que vous avez dit. D'après ce que je comprends, le fait de passer de la vapeur à l'eau chaude à basse température permettrait de réduire de 63 % les émissions de gaz à effet de serre. Cela pourrait faire l'objet d'un débat. Cela pourrait être une question de recherche scientifique. J'ai travaillé avec à peu près tout le monde, et j'essaie de comprendre leur point de vue. Je vous ai entendue.

J'aimerais savoir ce que M. Wayland en pense. Ce serait important, parce que vous avez parlé de la façon dont l'efficacité énergétique des 80 immeubles de la région de la capitale pourrait être améliorée grâce à A, B, C, D et E. Il serait important de vous entendre là-dessus — ainsi que vous, mesdames, votre point de vue serait très important — afin que je puisse comprendre de quoi nous parlons.

Qui veut commencer?

Le président: Pourquoi ne pas poser la question directement à l'un de nos témoins?

Mme Yasmin Ratansi: D'accord.

J'aimerais poser la question aux gens de BOMA. Croyez-vous que la conversion de la vapeur à l'eau chaude à basse température peut avoir une incidence sur les émissions, et croyez-vous qu'il peut y avoir des risques à cela? Si vous ne le savez pas, vous n'avez qu'à dire que ce n'est pas votre domaine d'expertise.

Mme Hazel Sutton: Malheureusement, ce n'est pas mon domaine d'expertise. Je pourrais formuler des hypothèses, mais ce ne serait pas utile.

Mme Yasmin Ratansi: Non, si vous faites des hypothèses, quelqu'un pourrait croire qu'il s'agit de la vérité.

Madame Giroux-Schmidt, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Mme Colleen Giroux-Schmidt: Malheureusement, cela échappe à mon domaine d'expertise.

Mme Yasmin Ratansi: Et vous, monsieur Wayland?

M. Matt Wayland: Malheureusement...

Des voix: Oh, oh!

M. Matt Wayland: L'électricité, oui. La vapeur et l'eau à basse température, j'ai bien peur que non.

Mme Yasmin Ratansi: D'accord.

Monsieur Paquette, quelles preuves scientifiques avez-vous à nous donner? Si vous aviez quelque document à nous présenter à ce sujet, ce serait fort apprécié.

M. Paul Paquette: Malheureusement, je n'ai pas été en mesure de lire l'étude et de découvrir les paramètres qu'ils analysaient. Examinaient-ils le retour du condensat vers la centrale, ou considéraient-ils cela comme une perte de chaleur totale? Je n'en suis pas certain. Je ne sais pas ce qu'ils examinaient. Lorsque l'on mène une étude de ce type — de cette envergure... j'ignore où ils calculaient leurs pertes de chaleur ou leurs pertes d'énergie dans le système.

Un système de chauffage à eau chaude fonctionne merveilleusement bien, mais un système à eau chaude dont la température est faible... S'il sert seulement à chauffer un édifice en particulier, cela ne pose pas de problèmes. Vous pouvez vous en tirer. Toutefois, lorsque vous parlez d'un système de distribution dont la longueur pourrait atteindre 10 kilomètres, de l'Imprimerie nationale jusqu'à ici, jusqu'au Château Laurier et jusqu'à la rue Sussex, la distance est trop longue à parcourir. Si la température de l'eau est de 185 degrés Fahrenheit, et donc inférieure à 212 degrés... Désolé, je suis vieux, alors j'utilise les degrés Fahrenheit. Nous utilisons encore ces degrés à la centrale. Vous pouvez vous en tirer si la conduite est petite mais, pour pouvoir fonctionner avec une aussi faible quantité d'énergie, c'est-à-dire de l'eau à 185 degrés Fahrenheit qui est à peine plus chaude que l'eau qui sort de votre robinet d'eau chaude, vous auriez besoin d'énormes tuyaux pour alimenter tout le centre-ville. Il y a simplement trop de pieds carrés à couvrir. Voilà à quoi se résume le problème.

C'est la raison pour laquelle, lorsqu'ils nous ont présenté leur solution et qu'ils nous ont révélé la température à laquelle cette solution allait fonctionner, nous avons tous secoué la tête et déclaré qu'ils devaient plaisanter. Maintenant, ils ont haussé la température à 150 degrés Celsius, c'est-à-dire environ 302 degrés Fahrenheit. Nous nous rapprochons donc des températures ciblées qui sont nécessaires pour faire parcourir de longues distances à de l'eau chaude. Imaginez la chaleur que perdrait un tuyau qui s'étend de Gatineau, au Québec, jusqu'à l'édifice où nous nous trouvons, lorsque la température extérieure atteint moins 30 degrés Celsius. Lorsqu'il fait moins 30 degrés Celsius et que la température de l'eau se situe à 100 degrés Celsius, la perte de chaleur est énorme. Personne n'a calculé cela. Ils veulent installer le tuyau sous terre ou le faire courir sur le pont. Ils envisagent toutes sortes de solutions. Nous n'avons pas obtenu une proposition d'affaires claire.

M. Kelly McCauley: Qui sont-« ils »?

• (1705)

Mme Yasmin Ratansi: Je pose les questions.

Qui sont-« ils »?

Des voix: Oh, oh!

Mme Yasmin Ratansi: Premièrement, qui sont ces gens? Deuxièmement, quel a été le résultat de vos discussions? Des changements sont-ils survenus? Quelqu'un vous a-t-il parlé? Vous ont-ils dit: « Non, nous ne mettrons pas en oeuvre ce plan »?

M. Paul Paquette: Je peux seulement dire qu'il s'agit de hautes instances. Je suis membre du syndicat et, par conséquent, j'assiste tout le temps aux réunions du comité patronal-syndical. Ce sont nos gestionnaires directs qui nous en ont parlé, et l'un d'eux est directement responsable du Programme d'acquisition des services énergétiques (PASE).

Au début, ils parlaient d'une eau à 100 degrés Celsius ou 185 degrés Fahrenheit, ce qui est un peu inférieur, soit environ 90 degrés Celsius. Ils ont chanté la même rengaine pendant 10 ans. Maintenant, ils chantent une nouvelle rengaine. Nous leur avons toujours dit que cela ne fonctionnerait probablement pas. Même à 150 degrés Celsius, je ne suis pas certain que cela suffirait. Je n'ai pas calculé les chiffres, mais cette température se rapproche de celles ciblées de façon à être en mesure de transférer cette quantité de chaleur sur de longues distances afin d'approvisionner des édifices et de les empêcher de geler. Contrairement à la vapeur, l'eau est continue et, dans une situation de gel, les tuyaux exploseront.

Disons que vos bobines à air... Il faut faire entrer une certaine quantité d'air frais dans tous les édifices afin de maintenir le dioxyde de carbone à un niveau sécuritaire — selon les normes liées aux cendriers, disons. Pour maintenir ce niveau, vous avez besoin de faire entrer une certaine quantité d'air frais. Lorsque la température extérieure s'élève à moins 30 degrés Celsius, vous avez besoin d'une certaine quantité de BTU d'énergie calorifique pour empêcher cette bobine à air de geler. Si la source d'énergie calorifique est de l'eau, elle pourrait geler. S'il s'agit de vapeur, celle-ci est évacuée par une trappe. La vapeur se condense, s'échappe par une trappe et est évacuée.

Il y a de nombreux problèmes qu'ils doivent envisager, mais j'ignore...

Mme Yasmin Ratansi: Mon temps de parole est écoulé, n'est-ce pas?

Le président: Il l'est effectivement.

Nous allons maintenant passer à M. Deltell.

M. Gérard Deltell: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à faire valoir rapidement un argument à propos des éoliennes.

[Français]

Mon propos tout à l'heure pouvait laisser croire que j'étais 100 % contre les éoliennes. Ce n'est pas du tout le cas. Cependant, comme gestionnaire de fonds publics, je suis bien évidemment très sensible à la dépense publique et au rapport qualité-prix.

À mon point de vue, toute énergie est bonne dans la mesure où elle est rentable et utile et qu'elle sert les gens qu'elle doit servir. À titre d'exemple, le Québec a beaucoup de richesses naturelles que l'on doit exploiter. Selon moi, on ne les exploite pas assez, mais je souhaite que cela finisse par se faire. Il existe entre autres des mines situées dans le Nord-du-Québec, comme la mine Raglan. Cette mine est alimentée en partie par l'énergie produite par deux éoliennes, lesquelles sont soutenues par un moteur diesel qui permet de compenser quand il manque de vent. Ces deux énergies sont combinées.

Ce que je veux dire, c'est que lorsque le besoin existe, que la chose est réalisable et qu'il y a une façon de rendre cela rentable à tous points de vue, l'énergie éolienne a effectivement sa place. Cependant, il faut aussi penser à ceux qui vont payer. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a mis de côté un projet qui aurait pu occasionner aux contribuables jusqu'à 2 milliards de dollars de pertes. C'est pourquoi la vérificatrice générale du Québec a dit que l'énergie éolienne n'était pas rentable dans la province à l'heure actuelle.

Nous saluons les entreprises comme Innergex qui investissent leur argent dans les parcs éoliens, comme elle l'a fait récemment en y injectant 630 millions de dollars.

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Blaikie.

M. Daniel Blaikie: Merci.

Je souhaite revenir brièvement sur le PASE.

Lorsque nous parlons de leur engagement relatif à la publication de l'analyse de rentabilisation, j'imagine qu'elle comprend soit l'évaluation environnementale, soit l'évaluation de la réduction des émissions, ou ces documents sont-ils distincts? Lorsqu'ils ont parlé de publier l'analyse de rentabilisation, avez-vous eu l'impression qu'elle comprendrait les calculs relatifs aux émissions pour le système en entier, ou s'agirait-il d'un autre document qui s'ajoute à l'analyse de rentabilisation et qui devrait nous être transmis afin de nous permettre de déterminer si les avantages du projet dépassent ses désavantages?

• (1710)

M. Alex Silas: Nous demandons que l'évaluation des émissions et l'évaluation environnementale fassent partie de la proposition d'affaires.

M. Daniel Blaikie: D'accord.

Au cours de votre exposé, je pense que vous avez utilisé le mot « employeur ». Vous avez dit que l'employeur avait promis de rendre publique l'analyse de rentabilisation du projet. Faites-vous allusion aux entreprises privées dont les services ont été retenus dans le cadre d'une période précédant l'attribution du marché?

M. Alex Silas: Non, il s'agit du gouvernement.

M. Daniel Blaikie: D'accord. Est-ce le ministère des Travaux publics qui supervise ce projet? Est-ce le ministère de l'Environnement? De quel ministère s'agit-il?

M. Alex Silas: C'est le ministère des Travaux publics.

M. Daniel Blaikie: D'accord. Avez-vous une idée de la raison pour laquelle la publication de ces documents a été reportée? Je sais que, dans le cadre de partenariats public-privé, il est parfois difficile d'obtenir des renseignements parce que des intérêts commerciaux peuvent être en jeu. Est-ce l'une des raisons qui vous ont été données pour expliquer le fait que ces documents n'ont pas été publiés?

M. Alex Silas: À ma connaissance, aucune raison n'a été communiquée, mais cela pourrait très bien être le cas.

M. Daniel Blaikie: D'accord. Dans quelle mesure, selon vous, est-il important que le public soit en mesure d'avoir accès à cette information afin de déterminer si le projet est en bonne voie? Dans quelle mesure importe-t-il que vos membres soient en mesure de donner publiquement leur opinion à propos de la véracité de l'étude, avant que le gouvernement signe le contrat pour faire avancer un projet qui pourrait coûter bien plus d'un milliard de dollars?

M. Alex Silas: C'est d'une importance primordiale, compte tenu de l'impact que ce projet aura sur le public, les travailleurs, les Canadiens qui vivent ici et les visiteurs de notre ville. Notre seul but est de faire participer nos membres, les fonctionnaires, à l'élaboration du meilleur plan possible et, pour cette raison, de faire participer à ces discussions les experts sur le terrain.

M. Daniel Blaikie: Pour en revenir à la question de Mme Ratansi, qui est technique, selon moi, ainsi qu'aux économies réalisées en passant d'un système à vapeur à un système à eau chaude à basse température, ce passage repose-t-il sur l'idée que moins de gaz naturel sera consommé parce que la température du chauffage sera plus basse? Quel serait, à première vue, l'argument pour justifier une réduction des émissions liée à une basse température...

M. Paul Paquette: Lorsque les conditions sont appropriées, un système à eau chaude fonctionne très bien. Il y a différentes façons d'aborder le problème. La difficulté en ce qui concerne les économies d'énergie, c'est qu'il faudrait que vous vous attaquiez au problème de tous les côtés. Si vous passiez à des refroidisseurs de pompes à chaleur, disons, nous en avons aux Terrasses de la Chaudière qui sont en service depuis de nombreuses années et qui fonctionnent merveilleusement bien. En fait, ils chauffent l'eau à 60 ° C, et ils assurent la réfrigération en même temps. Donc, tout le monde y gagne.

Nous avons accès à de l'électricité produite à proximité, puisqu'Hydro Ottawa vient d'acheter le barrage. Je veux dire que cette électricité est produite à côté de la centrale. Nous pouvons être alimentés juste là, et combiner des refroidisseurs de pompes à chaleur à des chaudières. Nous aurions toujours besoin de chaudières pour accroître la température pendant les mois d'hiver, en raison de nos températures extérieures extrêmes. Je pense que vous devriez examiner cette combinaison, qui vous apporterait une source d'énergie plus verte.

La vapeur elle-même, si elle est bien exploitée... Il ne faut pas oublier que, lorsque cet accident est survenu en 2009, ils se sont essentiellement procuré des chaudières qui se trouvaient dans un champ. Elles étaient installées dans le champ d'un agriculteur des États-Unis, et ils les ont démenagées ici. Pourraient-elles être plus efficaces? Absolument. Elles ne sont dotées d'aucun économiseur. Ce matériel comporte tellement de paramètres qui pourraient être mis à niveau et nous permettre de réaliser des économies 10 fois plus

importantes. Le refroidissement gratuit est une autre option à prendre en considération. Pourquoi n'en tirons-nous pas parti?

M. Daniel Blaikie: À votre connaissance, des études détaillées ont-elles été menées afin de tenter d'améliorer l'efficacité du système à vapeur existant pour qu'elle soit comparable à celle du nouveau système prévu?

M. Paul Paquette: Aucune étude n'a été menée. J'imagine qu'ils attendaient tous ce remède miracle. L'équipe du PASE existe depuis assez longtemps. Ils espéraient que cela aurait lieu, et ils vont se lancer corps et âme dans ce projet. Je pense qu'il y a une meilleure façon de procéder et que ce projet devrait assurément faire l'objet de recherches plus poussées.

M. Daniel Blaikie: À votre avis ou à votre connaissance, ce projet est-il allé trop loin pour être stoppé, ou est-il encore temps d'y mettre un frein et de chercher d'autres solutions si les faits montrent que cela s'impose?

M. Paul Paquette: Je pense qu'il y aurait toujours une occasion d'y mettre un frein. J'ose espérer que la raison prévaudrait. Juste le fait qu'au moins 16 édifices gouvernementaux ne peuvent être convertis à l'eau chaude... Ils ne peuvent pas l'être. Il est physiquement impossible de les convertir. Ils s'apprentent déjà à mettre en marche leur propre chaudière et à passer à un différent système.

• (1715)

M. Daniel Blaikie: Ces 16 édifices passeraient donc à un système de chauffage local...

M. Paul Paquette: Oui, ces clients seront perdus. Lorsque cette centrale entrera en service, vous perdrez 16 clients, et ce n'est que le début. Il s'agit de 16 édifices.

M. Daniel Blaikie: Alors, j'imagine que l'une des questions à régler est la question de savoir si la réduction des émissions, les économies d'émissions réalisées grâce au système central, tient compte de la déconnexion de l'immeuble en entier. À moins de pouvoir examiner l'étude...

M. Paul Paquette: Nous allons perdre au change parce que, chaque fois que nous passons à un système plus modeste, il devient moins efficace. Plus le système est important, plus nous pouvons contrôler par ordinateur la combustion, les émissions de NOx, le système en entier. Nous exerçons un plus grand contrôle sur une centrale de chauffage central informatisée que sur une petite chaudière fabriquée par l'entreprise Carrier. C'est tout simplement comme ça.

M. Daniel Blaikie: Je vous remercie beaucoup de votre présence parmi nous aujourd'hui.

Le président: Enfin, notre dernier intervenant sera M. Drouin qui prendra la parole pendant sept minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je doute d'avoir besoin de sept minutes; je vais seulement poser quelques questions pour le bien des choses.

Je veux d'abord répondre à mon collègue M. Deltell. Malheureusement, ni l'Ontario ni le reste du Canada ne comptent une région comme les Laurentides. Ils n'ont donc pas la chance d'avoir accès à toute cette hydroélectricité dont bénéficie le Québec. L'Ontario a plutôt des centrales nucléaires qui coûtent très cher à remplacer. Cela dit, je comprends la position du Québec. Je peux voir les Laurentides de l'autre côté de la rivière.

[Traduction]

J'adresse ma première question aux représentants de BOMA. Nous parlons d'efficacité, d'énergie et de conservation de l'eau. Je me demande si vous avez également des conversations avec les compagnies d'assurances afin de déterminer si nous pouvons réduire nos primes en passant à un système particulier. Ces conversations ont-elles lieu?

Mme Hazel Sutton: Elles ont certainement lieu. Nous consultons des sociétés d'assurance. La société Intact, établie à Waterloo, est l'une des principales sociétés avec lesquelles nous faisons affaire, de même que Blair Feltmate, que vous connaissez peut-être. Nous savons que les sociétés d'assurances sont tout à fait conscientes des énormes indemnités qu'elles doivent verser pour remédier aux répercussions que le changement climatique a sur les édifices. Elles sont conscientes que cela se produit. Les chiffres augmentent chaque année et sont systématiquement élevés. Nous avons des discussions avec eux à ce sujet.

Nous avons examiné différentes façons de procéder. Nous avons étudié différents sujets, comme la question de savoir si un édifice qui s'est montré aussi résilient que possible présente des possibilités en matière d'assurance. Ces conversations n'ont pas encore porté fruit, mais l'industrie discute assurément de cette question.

M. Francis Drouin: Remarquez-vous une tendance dans votre secteur, comme le fait que vos propriétaires d'édifices s'adaptent? Par exemple, disons que les tuyaux d'un certain édifice ont éclaté. Je sais qu'il existe des capteurs qui garantissent que, si un tuyau brise, vous pouvez minimiser la catastrophe — au lieu de devoir admettre que deux, trois, quatre ou cinq étages de votre édifice sont maintenant inondés. Cela se produit-il?

Mme Hazel Sutton: Demandez-vous s'ils prennent déjà ces mesures?

M. Francis Drouin: Oui.

Mme Hazel Sutton: Oui. Ils prennent davantage de mesures préventives. Je dirais que, plus l'entreprise est importante, plus elle s'investit dans ses objectifs en matière de responsabilité sociale. Ces entreprises, ces importants utilisateurs — les Bentall Kennedy, les GWL — étudient ces questions.

Ce domaine est nouveau. Par conséquent, les gens ne sont pas encore sûrs des sources où ils peuvent obtenir leur information ou de la façon de mener des études d'incidence, mais les discussions vont certainement bon train. Ces intervenants ont apporté une contribution essentielle à l'élaboration de notre mémoire sur la résilience. Ces questions leur tiennent à cœur. Ils souhaitent posséder des biens dont la valeur continue d'augmenter. Ils ne veulent pas qu'une catastrophe frappe leurs édifices et nuise à leurs locataires. Cette conversation est une priorité pour eux.

M. Francis Drouin: C'est formidable.

[Français]

Merci.

[Traduction]

C'est tout, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous nos témoins de leur participation soit en personne, soit par vidéoconférence. Je vous sais gré de vos recommandations, de vos conseils et de vos observations.

Je remarque que chacun de vous nous a fourni des copies de son exposé. Nous les utiliserons pour documenter en partie notre rapport final. Cependant, si vous avez d'autres recommandations ou suggestions à communiquer à notre comité pendant que nous poursuivons notre étude, je vous demanderais de les faire parvenir à notre greffier dans les plus brefs délais. Elles seront aussi intégrées dans notre rapport final. Avec un peu de chance, vous avez entendu certains commentaires aujourd'hui qui pourraient permettre à chacune de vos organisations de formuler d'autres recommandations.

Je vous remercie tous encore une fois de votre participation à la séance.

Chers collègues, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>